

REDACTION ET
ADMINISTRATION

88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. 114 64

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m	3 m	6 m	12 m
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 1

Téléphone 6.46

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**La conciliation au congrès radical français.
L'action socialiste dans la persécution mexicaine.
M. Roosevelt sera épargné par les électeurs.**

Le congrès radical-socialiste français ne s'est pas encore prononcé sur la question de la réforme de l'Etat, mais tout annonce qu'il finira par se rallier aux projets de M. Doumergue, en leur faisant subir une retouche que le chef du gouvernement agréera très probablement. La ferme volonté manifestée par M. Herriot et les autres ministres radicaux de ne pas se séparer de M. Doumergue a fortement impressionné les membres du congrès et n'a pas peu contribué à faire tomber les velléités belliqueuses que quelques-uns manifestaient.

Le ministre de l'Intérieur, M. Marchandau, maire de Reims, dont le prestige est considérable, arrivé hier à Nantes, a fait la déclaration suivante, dont les délégués auront pris bonne note :

« Comme le président de la commission de la réforme de l'Etat et, plus récemment, dans le projet de rapport que j'avais préparé et dont j'ai communiqué le texte à M. Cornu, je n'ai marqué aucune opposition au principe même de la dissolution décidée par le président de la République, sans avis préalable du Sénat. J'ai seulement subordonné l'exercice de ce droit à des conditions limitativement déterminées, le Sénat conservant son droit dans tous les autres cas. »

Du sein même du congrès, surgissent des propositions d'accommodement. Ainsi, le groupe des fédérations du sud-est du parti radical-socialiste, qui comprend les départements du Var, du Gard, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et de Vaucluse, a adopté un ordre du jour demandant que le congrès accorde les pleins pouvoirs à M. Edouard Herriot, « pour étudier avec le chef du gouvernement une formule transactionnelle au sujet de la réforme de l'Etat ».

Enfin, les commissions de politique générale et de réforme de l'Etat du congrès radical ont examiné le texte d'un ordre du jour de conciliation. Ce texte fait pleine confiance aux ministres radicaux et les laisse libres de prendre leurs responsabilités.

Comme les ministres radicaux sont décidés à rester aux côtés de M. Doumergue, cela équivaut à dire que le congrès s'incline devant les décisions que prendra le chef du gouvernement.

Les radicaux français savent s'assouplir. Ils préfèrent sacrifier quelque chose de leurs principes que de risquer de tout perdre en se mettant en travers d'une réforme nécessaire.

La persécution déploie toutes ses fureurs au Mexique. Au décret d'expulsion lancé contre les évêques vient de s'ajouter un décret ordonnant la fermeture des églises.

On se demandera comment le gouvernement du Mexique justifie l'expulsion des évêques, qui sont tous Mexicains. C'est bien simple : il a décidé que les membres de l'épiscopat, obéissant au Pape, qui est étranger, sont déshonorés de leur qualité de citoyens mexicains.

En quoi le gouvernement de Mexico n'a rien inventé : ce sophisme a servi, avant qu'il l'invoquât, à tous les gouvernements anticléricaux d'Europe.

La fermeture des églises a été opérée dans le district fédéral, d'abord ; les vingt-sept autres Etats du Mexique auront leur tour. Le gouvernement, en décrétant la fermeture des églises, a pris soin d'interdire qu'on en construise d'autres. La célébration des offices est d'ailleurs interdite.

La populace fanatisée par les excitations des pouvoirs publics et des journaux donne la

chasse aux prêtres, qui sont obligés de fuir de leurs presbytères.

Le parlement est saisi d'une proposition de loi interdisant l'enseignement religieux même dans les écoles privées.

Tout cela se fait au nom des principes socialistes.

Les élections nationales américaines, qui se feront le 6 novembre, auront pour effet de renouveler le tiers du Sénat et la totalité de la Chambre des représentants. Les élections partielles du Sénat ont lieu tous les deux ans, et les élections générales de la Chambre également. Le tiers du Sénat renouvelable doit compter 37 membres, à cause de décès survenus, et les députés à élire sont au nombre de 435.

Le Sénat actuel, dont un tiers a été élu en 1932, est composé de 60 démocrates, 35 républicains et un fermier ; la Chambre, de 313 démocrates, 117 républicains, cinq fermiers.

Les justes critiques qui se sont élevées contre M. Roosevelt ont pu faire croire que son parti démocrate payerait les fautes et les illusions de son chef. On le pensait d'autant plus que des démocrates influents, comme M. Smith, ancien gouverneur de New-York, et M. Davis, s'étaient ostensiblement détachés de lui pour former la Ligue dite de la liberté ; on se demandait s'ils ne réussiraient pas à attirer à eux de nombreux députés démocrates. Il n'en a rien été. Ces deux personnages ne se proposaient pas de faire une scission réelle, mais de s'opposer seulement à certaines mesures socialisantes de M. Roosevelt.

Les républicains, qui combattent vivement le président actuel, ne veulent cependant faire leur véritable effort contre lui qu'aux élections présidentielles de 1936.

M. Roosevelt n'est pas menacé dans sa popularité par une réaction puissante de l'opinion contre sa politique. Cette politique est jugée aventureuse, mais les difficultés économiques des Etats-Unis sont telles qu'on ne sait pas par quoi la remplacer. M. Roosevelt essaye, agit, impose des pratiques nouvelles. On accepte qu'il fasse ses expériences. S'il ne réussit pas, il restera cependant impuni jusqu'en 1936. Les élections du 6 novembre ne se feront donc pas pour ou contre lui.

La Yougoslavie demandera des comptes à la Hongrie

Belgrade, 27 octobre.

La Chambre des députés de Belgrade s'est réunie, hier matin, vendredi, en séance plénière. Le président M. Koumanoudi a lu tout d'abord le décret d'ouverture de la session, le décret de démission du gouvernement et celui de nomination du nouveau cabinet, puis le président du conseil, M. Ouzounovitch a donné lecture de la déclaration gouvernementale.

Puis il a ajouté : « Confiant en la puissance politique et la force militaire du peuple yougoslave, la Yougoslavie, appuyée sur des amitiés et des alliances précieuses peut, même atteinte jusqu'au plus profond de son cœur, garder ce sang-froid et cette réserve qu'elle a montrés, mais ceux-ci ne doivent pas être de l'indifférence et de l'inactivité. Au contraire, le gouvernement yougoslave déploie toute son énergie à obtenir que le crime de Marseille soit complètement éclairci, que les responsabilités soient établies et que les sanctions indispensables soient prises. Il faut que soit fin à l'action criminelle qui est dirigée contre notre pays et à une tolérance coupable envers les criminels et les plans qu'ils forment. Sur cette question, le gouvernement sait qu'il peut compter sur ses amis et alliés et aussi sur tout le monde civilisé. »

La collecte concertée par l'Épiscopat suisse en faveur de l'université de Fribourg

Les évêques de Suisse, dans leur dernière réunion à Einsiedeln, ont décidé qu'une collecte serait faite, dans toutes les églises, le premier dimanche de l'Avent, en faveur de l'université de Fribourg.

Aucune crise spéciale n'atteint notre institut d'enseignement supérieur ; ses fonds sont parfaitement gérés ; une stricte économie règne dans son administration, dont les budgets et les comptes sont soumis chaque année au contrôle du Grand Conseil. Mais les budgets sont de plus en plus étroits et les comptes ne soldent qu'après de parcimonieuses restrictions. La crise générale se fait sentir à l'Université. Il a fallu élever légèrement les traitements et mettre le corps professoral au bénéfice d'une modeste retraite. L'entretien des bâtiments, les réparations des locaux et l'achat du matériel scientifique coûtent plus qu'autrefois. Le collège Saint-Michel, à cause de la grande affluence des élèves dans ses classes supérieures, tend à récupérer des salles généreusement prêtées aux Facultés de droit, des lettres et de théologie. Gênée déjà dans ses conditions actuelles, l'Université risque de voir s'ajourner indéfiniment le développement qu'elle prendrait à coup sûr par la construction d'un bâtiment nouveau et par le couronnement de l'œuvre qui consisterait dans la création rêvée et promise d'une Faculté de médecine.

L'épiscopat suisse est au courant de cette situation et il se préoccupe de l'améliorer. Il sait qu'on ne peut rien demander de plus aux finances d'un petit pays dont les ressources ont considérablement diminué par la mévente des produits agricoles et par les dépenses publiques auxquelles il est obligé de faire face. Le maximum a été fait par l'Etat au profit de l'Université et on ne peut pas prévoir qu'un nouvel appoint viendra un jour s'y ajouter. Les résultats acquis sont immenses si on songe aux faibles moyens qui les ont procurés.

Quand le créateur de l'œuvre, il y a plus de quarante ans, annonça son projet, ce fut une surprise chez le grand nombre. Les uns crurent, en toute bonne foi, que M. Georges Python rêvait d'une fondation irréalisable, tant elle exigerait de dépenses.

Ce n'était pas la première fois que, en Suisse et particulièrement à Fribourg, on agita la question d'ériger une université catholique. Mais toutes les études faites se concluaient par ces mots : « Il faudrait d'abord réunir des fonds, dix millions, vingt millions. » La hauteur de la somme réduisait le rêve à un pieux désir. En 1886, M. Python proposa de réserver, pour la future université, le bénéfice escompté de la conversion d'un emprunt soit environ deux millions et demi. C'est sur cette base modeste qu'il travailla à l'éclosion de son idée. En trois ans, il fut prêt à répondre aux diverses objections de ses concitoyens formulées par leurs représentants au Grand Conseil. D'où viendront les professeurs ? D'où viendront les étudiants ? Si les intérêts du fonds de deux millions et demi ne suffisent pas, d'où tirera-t-on le complément ? Ou à quelles Facultés vous bornerez-vous pour qu'ils suffisent ? Comment envisagez-vous la possibilité du parachèvement de l'Université ?

Dans toutes ces questions, on sentait percer l'inquiétude que l'Etat de Fribourg se trouvait lancé dans une aventure dont il ne sortirait qu'à coup de subventions, c'est-à-dire de sacrifices qui s'exprimeraient par un accroissement d'impôts.

Hâtons-nous, à cet égard, de démentir un propos prêté à M. Python, à savoir que l'Université ne coûterait rien au pays. Jamais il n'a dit cela, mais seulement que les charges ne seraient pas aggravées. Puisque l'Université vit presque totalement du canton de Fribourg, il est évident qu'elle lui coûte. L'argent qu'il sort, chaque année, pour la

faire vivre, pourrait être employé différemment, mais non plus fructueusement.

Mais, mise à part la dépense imprévue amenée par la guerre et la crise pour permettre aux professeurs de ne pas souffrir outre mesure du prix de l'existence, l'engagement de M. Python a été tenu par lui, par ses collègues et par ses successeurs.

En complétant le message du gouvernement dans la séance du Grand Conseil du 4 octobre 1889, M. Python répondit à toutes les craintes, à tous les doutes et à toutes les hésitations, au point que, à la votation créant l'Université, il n'y eut aucun non ; deux députés s'abstinrent et la minorité historique se rangea à l'avis de la majorité.

L'économie du projet avait calmé les premiers scrupules. On ne commençait que par deux Facultés, le droit et les lettres. La rente était suffisante pour fournir le traitement des professeurs. Les locaux du Lycée serviraient aux cours ; on ne construirait pas. Les ouvertures faites aux professeurs éventuels avaient été bien accueillies, on aurait un corps enseignant de bonne marque ; la valeur des maîtres était la garantie de l'affluence des élèves ; le caractère international de l'Université serait assuré par le recrutement des professeurs et par les langues des diverses chaires.

Espoirs réalisés et promesses tenues, peut-on dire aujourd'hui, après bientôt un demi-siècle écoulé. Nous avons la plus internationale des universités, sans aucune trace de rivalité entre les nations. Nous y avons vu des maîtres éminents porter au loin son renom. Les étudiants catholiques de toute la Suisse y trouvent une science sûre et haute.

M. Python, poursuivant son idée maîtresse à travers les fluctuations de la politique, fit aboutir l'organisation d'une Faculté de théologie, en demandant un demi-million à la ville de Fribourg, ce qui n'alla pas sans que notre cité reçût pour sa générosité de précieuses compensations. Il stimula la création d'une banque de l'Etat, dont les bénéfices seraient versés à notre Trésor cantonal, défalcation faite de 80,000 francs qui seraient affectés annuellement au service de l'Université.

La Faculté des sciences put s'ériger à son tour grâce à une opération financière, très critiquée d'abord dans certains milieux, mais qui se révéla être une belle source de revenus : l'achat de l'entreprise des Eaux et Forêts entrée en liquidation, qui devint ensuite les Entreprises électriques fribourgeoises. M. Python, qui avait activement poussé à cette transformation, en fit dériver une part de profit sur l'Université, en affectant une subvention annuelle de 170,000 francs à la Faculté des sciences.

C'est ainsi que par les initiatives jaillies successivement du cerveau puissant de notre grand homme d'Etat, se développa son œuvre la plus chère. Mais cette œuvre doit être consolidée et achevée. L'épiscopat suisse le comprend et veut y travailler. Son intervention efficace, s'ajoutant à sa bienveillance manifestée dès l'origine et jamais démentie, est une consécration de l'édifice élevé par notre éminent concitoyen. Si le projet de cette université avait paru d'abord audacieux aux uns, téméraire et irréalisable aux autres, il a été exécuté avec tant de sagesse et de maîtrise, que chacun s'incline aujourd'hui devant le fait accompli. Notre haut établissement a pris un rang honorable parmi les instituts similaires de Suisse. La valeur de son corps professoral est reconnue par tous, et les esprits qu'il a déjà formés lui composent dans notre pays de Suisse une couronne de gloire. Notre université doit grandir encore et répandre des bienfaits toujours plus abondants. Le rôle de foyer de lumière qu'elle remplit s'aperçoit toujours plus nécessaire, comme nous nous proposons de l'établir dans un prochain article.

Le congrès radical français

Nantes, 27 octobre.

Au cours d'une discussion relative à l'élection du bureau, M. Herriot, croyant son mandat de président expiré, a déclaré qu'il était prêt à s'en démettre et qu'il donnerait, en simple militant, toutes explications nécessaires sur sa situation dans le gouvernement.

Or, M. Herriot ayant été élu pour deux ans à Vichy, la question de sa réélection ne se pose pas et il demeure à son poste.

Une motion favorable au principe du référendum a été votée par les commissions. Cette motion déclare que le congrès, considérant qu'il importe au salut du pays de renforcer l'autorité gouvernementale, et que l'autorité suprême est celle du peuple, estime que, dans le cas d'un conflit grave, soit entre les deux Chambres, soit entre le gouvernement et la Chambre du suffrage universel, il appartient au peuple seul d'imposer cet arbitrage.

Le congrès demande donc à son comité exécutif de présenter dans le plus bref délai un projet de consultation populaire qui, s'exerçant non sur les personnes, mais les problèmes en cause, assure dans la paix publique, la prédominance de l'intérêt général.

Une motion de politique extérieure votée par le congrès rend hommage aux efforts des ministres des affaires étrangères des gouvernements radicaux, qui ont eu pour résultat de rendre à la France la sympathie de tous les peuples sincèrement attachés à la Société des nations, demande le maintien de la politique traditionnelle du parti, tendant notamment à réaliser une meilleure organisation internationale en matière politique et économique, un désarmement simultané contrôlé et garanti par l'organisation d'une sécurité assurant à tous les peuples l'égalité des droits et des devoirs internationaux et par la création d'une force aérienne internationale se substituant aux aviations nationales avec contrôle de l'aviation commerciale.

Enfin, la motion réclame la suppression de la fabrication privée et du commerce suivi des armes de guerre, sur le plan international et sur le plan national, et l'organisation d'un contrôle de la fabrication et du commerce des armes.

Société des nations

Les affaires de la Sarre

Le comité spécial du Conseil de la Société des nations pour la Sarre, dit comité des trois, se rendra à Rome le 3 novembre. Il prendra connaissance des démarches faites par son président, le baron Aloisi, auprès du gouvernement du Reich, conformément au mandat qui lui avait été confié par le Conseil dans sa dernière session.

On se rappelle que, saisi par le gouvernement français d'un aide-mémoire comportant un certain nombre de suggestions relatives aux statuts futurs de la Sarre, le Conseil avait autorisé le comité des trois à en entreprendre l'étude et à s'aboucher à ce sujet avec le gouvernement allemand. Le baron Aloisi mettra ses collègues au courant du résultat de cette étude qui, jusqu'à présent, ne paraît pas avoir abouti à des résultats appréciables. Il appartiendra au comité des trois de tirer les conclusions de cet état de fait et de préparer son rapport pour la session que le Conseil de la Société des nations doit consacrer spécialement aux affaires sarroises dans le courant de novembre.

A ce propos, il est probable que l'assemblée de la Société des nations ayant été convoquée en session extraordinaire pour le conflit du Chaco à la date du 20 novembre, la date de la session spéciale du Conseil serait elle-même fixée aux environs du 19 du même mois.

Enfin, il est probable que M. Arthur Henderson, le président de la conférence du désarmement, tiendra à mettre à profit cette conjoncture pour convoquer vers la même date le bureau de la conférence du désarmement.

Après l'insurrection d'Espagne

Grenade, 26 octobre.

Le désarmement des civils de la province se poursuit sans incident. Plusieurs milliers d'armes à feu ont été récupérées.

La population civile vient d'elle-même remettre aux autorités les armes en sa possession, dénonçant les personnes qui ne le font pas.

Pedro Romero Sanchez, syndicaliste dangereux, a été arrêté à Baza. Il était en relations avec Moscou d'une part, et les extrémistes catalans d'autre part. Des documents importants ont été trouvés sur lui.

On prévoit d'autres arrestations importantes.

Dans plusieurs villages de la province, le gouverneur a dissous les associations socialistes.

Madrid, 26 octobre.

M. Lerro, président du conseil, a reçu du ministre de la justice le rapport du tribunal suprême au sujet de deux sentences de mort prononcées à Gijón. Ce rapport est favorable à la commutation de la peine.

Le président du conseil a confirmé que le conseil de guerre d'Oviédo a prononcé une nouvelle condamnation à mort.

Oviédo, 27 octobre.

Plusieurs camions ont été réquisitionnés pour permettre de ramasser les cadavres qui se trouvent aux alentours de la ville. On a commencé le

déblaiement des édifices incendiés. Plusieurs corps carbonisés ont été découverts.

Madrid, 27 octobre.

Le tribunal suprême a fait parvenir à la présidence des Cortès la demande de levée de l'immunité parlementaire contre les deux députés Manuel Azaña, ancien président du Conseil, et Luis Bello, de la gauche républicaine.

Madrid, 27 octobre.

Le député socialiste Federico Landrove, ancien directeur de l'enseignement primaire, a renoncé à son mandat de député.

Madrid, 27 octobre.

La prison de Madrid, prévue pour recevoir 1100 détenus, contient actuellement 3000 prisonniers environ.

M. Larego Caballero, chef socialiste, ancien ministre du travail, continue d'être au secret.

Les pourparlers navals n'avancent pas

Londres, 27 octobre.

Les délégations anglaises et japonaises se sont réunies hier, vendredi, à deux reprises, sans qu'aucune modification soit intervenue dans l'état des pourparlers navals, qui semblent avoir abouti à une impasse.

On cherche, sans grand espoir, un moyen terme entre le statut de Washington et celui que les Japonais voudraient y substituer.

Pour éviter une course aux armements navals, les délégués britanniques iraient, dit-on, jusqu'à admettre un réajustement du coefficient de Washington aux chiffres 5 : 5 : 4.

Mais, comme les Américains restent fermes sur leurs positions et comme la délégation japonaise a répudié le principe même du coefficient, il y a peu d'espoir que les efforts anglais soient couronnés de succès.

Le conflit albanais s'envenime

Athènes, 27 octobre.

L'Estia écrit : « A la tolérance et à la délicatesse diplomatique du gouvernement hellénique, l'Albanie répond malheureusement par la lapidation du consulat de Grèce. La Grèce ne peut pas subir l'insulte faite à son drapeau. »

Le Proia écrit : « Rien ne sera réglé définitivement et sûrement si le gouvernement albanais se borne à exprimer des regrets. Si l'Etat hellénique avait agi plus énergiquement quand un employé du consulat hellénique, à Argyrocastro, fut arrêté et conduit menotté à Tirana, peut-être n'aurions-nous pas à enregistrer les scènes dont fut l'objet ce consulat par la population. Voilà pourquoi, une démarche énergique auprès du gouvernement albanais s'impose, en ayant pour base le règlement de la question entière de la minorité hellénique et avec la décision de ne pas faire cette démarche sans résultat. »

Les Etats-Unis font amitié avec le Panama

Washington, 27 octobre.

La rédaction du nouveau traité entre le Panama et les Etats-Unis est terminée. Le traité a été envoyé aux départements de la guerre et de la marine pour approbation.

Ce traité marquera un nouveau pas dans la politique d'amitié entre les Etats-Unis et l'Amérique latine, qu'a inaugurée le président Roosevelt.

Le traité abolit le droit qu'avaient les Etats-Unis d'envoyer des troupes sur le territoire de Panama, droit depuis longtemps contesté par les Panamais.

Il abolit également le droit que se réservaient les Etats-Unis d'autoriser les stations de radio sur le territoire de Panama et d'autres empiètements sur la souveraineté de la république.

Finalement, les Etats-Unis font d'importantes concessions en ce qui concerne la zone du canal de Panama, où l'armée maintient des magasins qui concurrencent les marchands de Panama.

Le Japon se rend tout à fait désagréable

Londres, 27 octobre.

On a appris avec quelque émotion que le gouvernement japonais allait promulguer une loi subordonnant les licences d'importation de pétroles au Japon à la constitution de stocks par les exportateurs étrangers. Par la même loi, les prix des pétroles et dérivés seraient fixés à un taux uniforme par le gouvernement nippon.

Ainsi le Japon détiendrait des stocks de pétrole sur divers points stratégiques de son territoire, aux frais des compagnies d'importation étrangères.

Bien qu'aucun instrument diplomatique ou juridique international ne s'oppose à cette pratique, le gouvernement anglais a fait observer au gouvernement de Tokio, qu'elle est contraire aux coutumes et à l'esprit du commerce international.

Il a appuyé dans ce sens la démarche des industriels et commerçants étrangers auprès des autorités nippones.

Prodromes de crise à Bruxelles

Bruxelles, 26 octobre.

Les cercles politiques commentent le départ de M. van Zeeland, ministre sans portefeuille et spécialiste des questions financières, qui s'est rendu dans le Midi de la France en invoquant son état de santé, et ils estiment qu'il faut y avoir une maladie diplomatique. M. van Zeeland n'aurait pas voulu être présent dans le conseil de cabinet au moment où le gouvernement va prendre des mesures qu'il n'approuverait pas.

L'enquête sur l'attentat de Marseille

Paris, 25 octobre.

On vient d'arrêter à Paris une femme venant de Bordeaux soupçonnée d'avoir été en relation avec les conjurés de Marseille; on découvrit dans ses bagages deux passeports établis, l'un par le consulat de la république de Honduras à Anvers, le 4 juin 1934, l'autre à Berlin, le 7 avril 1933.

L'étrangère avoua que les deux passeports étaient faux et qu'ils lui avaient été vendus, le premier, pour 1000 florins, à Anvers, par un individu se donnant comme le consul général de Honduras, l'autre à La Haye, pour 300 florins.

En réalité, cette femme répond au signalement de Maria Tredt, née en Allemagne, à Custring, et sous le nom de la comtesse de Schwering, elle a été condamnée dans son pays pour escroquerie.

L'enquête à son sujet se poursuit.

Stamboul, 27 octobre.

La police turque a arrêté un individu mêlé à l'attentat de Marseille, arrivé clandestinement. Cette arrestation a été opérée sur les indications de la police française. Le nom de l'individu est tenu secret.

La crise du protestantisme allemand

Berlin, 27 octobre.

Les évêques nationaux protestants allemands, les évêques et les commissaires ecclésiastiques du sud de l'Allemagne se sont réunis au siège du gouvernement de l'Eglise, pour examiner diverses questions internes, sous la présidence de l'évêque du Reich, Müller.

L'évêque du Reich a donné connaissance d'une lettre de l'administrateur juridique de l'Eglise évangélique allemande, M. Jäger, disant que, après avoir posé les bases de l'organisation de l'Eglise évangélique allemande, il donne sa démission. Il se dit persuadé que le développement intérieur ne peut être basé que sur la collaboration du pays. Il propose de constituer un petit conseil d'évêques restant à disposition pour le travail de construction.

CUBA TOUJOURS EN FIEVRE

La Havane, 27 octobre.

La situation est grave, à la suite de la démission de M. Carlos de Torre, président du Conseil d'Etat, et de trois autres conseillers, dont M. Cuervo, secrétaire à l'Intérieur.

D'autres démissions sont attendues. M. Méndieta a déclenché cette crise en annonçant qu'il avait l'intention de donner un portefeuille à M. Carlos Manuel de la Cruz, ami du colonel Battista, et de constituer un cabinet de combat.

On croit qu'une dictature militaire est imminente, l'opposition étant très désunie.

Les menées allemandes dans les Etats baltes

Riga, 25 octobre.

Quarante-deux inculpés appartenant à l'élite des milieux intellectuels allemands de Lettonie ont été jugés et condamnés par la justice lettone.

L'instruction de l'affaire et les débats du procès ont établi que la Société de fraternité balte, dont les inculpés étaient membres, avait pour but principal de préparer, par des menées politiques et par la colonisation, la mainmise de l'Allemagne sur les nouveaux Etats baltes, et recevait du Reich des directives et des crédits. Ces derniers étaient destinés à soutenir les paysans allemands ressortissants lettons.

Vingt-sept inculpés ont été condamnés à cinq mois de prison, sept à trois mois et les huit derniers à un mois.

L'affaire du pétrole mandchou

Washington, 26 octobre.

Les représentations faites à Tokio par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, au sujet du monopole japonais des pétroles, sont présentées sous la forme d'une protestation contre la violation de la section 3 du traité des neuf puissances.

Tokio, 26 octobre.

A propos des représentations que l'Angleterre les Etats-Unis et la Hollande ont décidé de faire au Japon relativement au monopole du pétrole mandchou, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré :

« Le Mandchoukouo est libre de reviser à tout moment la promesse qu'il a faite de maintenir la porte ouverte, car cette promesse est une simple déclaration unilatérale, aucun traité ne liant le Mandchoukouo à ce sujet. Par ailleurs, le traité des neuf puissances s'appliquant seulement à la Chine, le Japon n'est nullement tenu de respecter la politique de la porte ouverte du Mandchoukouo, qui ne fait plus partie de la Chine. »

« Le Japon refuse de prendre en considération toute représentation concernant le Mandchoukouo ou la Chine, puisque les puissances ne reconnaissent pas le Mandchoukouo. »

(L'expression Mandchoukouo signifie l'Etat mandchou.)

La Société d'études germaniques de Marseille

Marseille, 25 octobre.

J'ai déjà eu l'occasion de parler dans ces colonnes de la Société d'études germaniques de Marseille, groupe amical dirigé par les universitaires et dont le but est de permettre aux intellectuels français et à tous les amis de l'instruction l'étude de la langue allemande. Cette Société déploie son activité en des séances hebdomadaires, agrémentées de conférences sur des sujets divers, en des cours de conversation pour débutants et pour adultes, en des sorties en commun les dimanches et jours de fêtes.

L'an dernier, cette institution, sous l'initiative de son comité, eut l'heureuse idée d'inviter l'un ou l'autre conférenciers suisses à venir parler de la Suisse à ses membres. M. Müller, de Berne, et M. le Dr Briner, de Zurich, sont venus à Marseille, où ils ont donné des causeries pleines de pittoresque, accompagnées de belles projections lumineuses, qui firent la meilleure impression à leurs auditeurs, puisque, l'esprit encore rempli des visions de l'écran et de la parole des orateurs, les membres de la Société d'études germaniques ne purent résister à l'envie de voir de leurs propres yeux les sites dont on leur avait parlé. Un voyage collectif fut donc projeté, organisé et réalisé au cours de cet été.

Pour inaugurer sa saison d'hiver, la Société d'études germaniques a donné à ses membres, mercredi, 24 octobre, une causerie, avec projections, sur ce voyage en Suisse.

Sous la présidence d'honneur qu'a bien voulu accepter M. Julien Rossat, vice-consul de Suisse, M. Sabatier, professeur au Lycée d'Avignon, a retracé les diverses phases de cette magnifique randonnée à travers la Suisse.

Ledit voyage collectif, qui groupait dix-huit participants, a eu lieu du 17 juillet au 1^{er} août derniers. Entrés en Suisse par Genève, les touristes ont passé à Lausanne, Fribourg, Berne, Thonon, Interlaken, Spiez, puis, par le Lötschberg ont gagné Brigue, Andermatt, Fluelen et Lucerne. Ils ont séjourné une semaine au Bürgenstock, d'où ils sont partis par Zurich vers Bâle, quittant la Suisse par cette dernière ville.

Le voyage a été entièrement organisé par M. Aeberhard, le distingué directeur de l'Office national suisse du tourisme, à Nice, et les participants en ont rapporté d'inoubliables impressions.

La relation qu'en a faite M. Sabatier n'aurait pas besoin de commentaires. Sa causerie, pleine d'humour, n'a été qu'une suite d'éloges à l'adresse de la Suisse. Tout en faisant passer sur l'écran les vues les plus diverses des sites visités, il s'est plu à souligner, non seulement les beautés qui font de notre Suisse un pays idéal, mais encore et surtout l'excellent accueil qu'y reçoivent partout les voyageurs, l'organisation, le confort, l'ordre et la propreté de nos chemins de fer et de nos hôtels, l'aimable empressement de nos fonctionnaires publics.

Rien de ce qui fait le charme de la Suisse n'a échappé à ses hôtes et ce fut un réel plaisir, pour nous qui assistions mercredi à la causerie de M. Sabatier, que de l'entendre interpréter les sentiments de gratitude de tous les participants à ce voyage, qui en sont enchantés.

La satisfaction que M. Sabatier et ses compagnons ont éprouvée de leur séjour chez nous et qu'il a traduite avec une délicatesse n'ayant d'égale que sa sincérité est certes le meilleur hommage qu'on puisse rendre à notre pays.

Il est à souhaiter que la Société d'études germaniques récidive et que, l'année prochaine, un nouveau voyage puisse avoir lieu, qui groupera de plus nombreux membres encore que cet été et dont les participants, comme ceux de cette année, rentreront avec une gerbe de délicieux souvenirs, après avoir goûté non seulement aux merveilles de notre petite patrie, mais encore à la traditionnelle et large hospitalité, qui en fait le bon renom hors de ses frontières.

M.-J. A.

Le congrès de la presse à Bruxelles

Bruxelles, 27 octobre.

Le congrès de la Fédération internationale des journalistes a terminé ses travaux.

Le congrès a décidé une enquête sur l'état actuel de la liberté de la presse. Cette enquête devra être universelle; elle devra porter sur l'état politique, juridique, économique et social, qui est actuellement celui de la presse dans les divers pays, ainsi que sur les conditions de vie et de travail du journaliste, dans la mesure où ses convictions peuvent affecter son indépendance.

Le congrès de la fédération a ensuite élu comme président de la Fédération pour un terme de deux ans, M. Bourquin, délégué suisse.

LES NATIONALISTES HINDOUS

Bombay, 27 octobre.

La 48^{me} session du parti nationaliste s'est ouverte hier, vendredi, en présence de 2500 délégués et de 30.000 spectateurs. L'arrivée de Gandhi a été saluée par les acclamations. Un incident s'est produit dès la première séance; un groupe de communistes s'est efforcé d'envahir le camp où siègent les congressistes. La police a dû charger pour les disperser et dix personnes ont été blessées.

UN PROCES D'ESPIONNAGE

L'affaire Frogé

A Belfort s'est ouvert, jeudi, le procès de l'intendant Frogé.

Un officier français qui eut pendant la guerre une magnifique conduite, qui eut l'honneur de défiler sous l'Arc de Triomphe, portant le glorieux drapeau de son régiment, est accusé d'espionnage et comparait, à huis clos, devant les juges du tribunal de Belfort.

En 1931, l'intendant Frogé qui avait été engagé volontaire, lieutenant sur le champ de bataille, blessé à Verdun, décoré, nommé capitaine, avait été attaché à la sous-intendance de Belfort. Au mois de mars 1932, il s'aperçut qu'un document placé dans une armoire avait disparu. C'était le plan de protection de la ville en cas de troubles intérieurs. Frogé fit porter plainte et une enquête fut ouverte. Elle n'aboutit point, mais elle apprit cependant qu'un grand désordre régnait à la sous-intendance, que les armoires y fermaient mal, qu'on y entraît comme on voulait, et qu'une nuit on avait aperçu un garçon de bureau dans la pièce où le document avait disparu.

Un an après, le commissaire Oswald, de la Sûreté générale, procéda à une enquête et, pendant seize heures, interrogea Frogé. Il le soupçonnait. N'a-t-il pas trouvé dans son tiroir un travail sur l'Organisation de l'armée ? De plus, Frogé aurait reçu deux lettres suspectes recommandées dont l'une lui aurait proposé un rendez-vous à Porrentruy et dont l'autre aurait contenu des remerciements, lettres émanant d'un sieur de Silva, l'autre signée Duval, rue Fontaine. De Silva n'existe point ; Duval est une femme de Montmartre.

Ces lettres, on ne les a pas. Elles ont cependant été adressées à Frogé à la sous-intendance, le registre de la poste porte un émargement. Mais il n'est pas de Frogé. Celui-ci affirme n'avoir rien reçu.

Un juge d'instruction fut nommé, Frogé ayant porté plainte pour vol de ces deux lettres.

De qui pouvaient émaner ces lettres ? De l'étranger, affirme l'accusation. En effet, un Autrichien, déserteur, un nommé Geissmann, est devenu indicateur de la Sûreté générale. Il déclara qu'un Allemand, du nom de Guebracht, lui avait donné ces deux lettres à mettre à la poste pour Frogé. Ces lettres, Geissmann les aurait lues, sachant que Frogé était un espion important, et il l'aurait signalé à la Sûreté. Geissmann reconnut, en outre, qu'il avait rencontré un autre espion allemand, nommé Keh, cherchant un traître en France, et Geissmann lui aurait recommandé Frogé.

Or, une des lettres mises à la poste par Geissmann, est destinée à Frogé, était un faux destiné à faire accuser l'intendant. Le faussaire, qui était Geissmann, l'indicateur l'a reconnu : « Je voyais, dit-il au juge, combien il était difficile d'obtenir des renseignements et des documents précis pour confondre Frogé. Alors, pour aider la Sûreté générale et à son insu, j'ai écrit cette malheureuse lettre. »

L'accusation affirme que Frogé aurait reçu, à Belfort, un télégramme signé Sybert lui annonçant son arrivée. Frogé déclare ne pas l'avoir reçu. Or, on n'a point ce télégramme, et cependant Frogé était surveillé. L'intendant se défend avec énergie. Il porte plainte en faux contre Geissmann. Il réclame le conseil de guerre. La justice civile se déclare compétente.

L'enquête, cependant, continue. La police trouve un garagiste de Delle qui aurait un jour conduit Frogé en Suisse, mais il ne le reconnaît que vaguement.

Des experts sont commis pour rechercher si les lettres imputées à Frogé, lettre Albert expédiée à Keh, et lettre adressée, à Nice, à Skudelny, sont de sa main. Oui, déclare le professeur Locard, mais Frogé aurait déguisé son écriture. Seraient-ce donc encore des faux ? se demandent Frogé et M. Jean-Charles Legrand, son défenseur, et Geissmann aurait-il encore une fois fabriqué des faux ?

Or, on n'a point comparé ces lettres avec l'écriture de Geissmann, ce qui est étrange. Déguisement ou imitation d'écriture, n'est-ce pas souvent semblable ? Et qu'est-ce aussi que ce Keh ? Un vrai espion ? Or, il n'a pas été inculpé, ou un indicateur lui aussi ?

L'affaire en était là, lorsque, subitement, le 2 mai dernier, on arrêta à Paris un espion allemand nommé Krauss qui cherchait à entrer en relations avec des officiers français du deuxième bureau. Aussitôt arrêté, Krauss avoua. C'était lui qui avait pris les noms de Sybert et de Skudelny. Il déclara avoir été en relations avec l'intendant Frogé, en avoir reçu des documents et lui avoir versé 150,000 francs. Alors, on arrêta Frogé à Paris. Krauss fut condamné à cinq ans de prison pour espionnage.

Krauss était précis dans ses accusations, il énumérait les rendez-vous qu'il aurait eus avec Frogé, il décrivait la sous-intendance de Belfort, il donnait la liste des documents qu'aurait livrés Frogé, et ils étaient, disait-il, nombreux : travaux tactiques des écoles de guerre, plan d'alerte sur la défense aérienne de Belfort, documents sur la mobilisation, sur les gardes-frontières, sur des exercices de cadres à Mulhouse. Ces documents manquaient-ils à la sous-intendance ? Non.

Krauss expliquait que Frogé les lui envoyait, qu'il les recopiait et les renvoyait ensuite à Belfort. Energiquement, Frogé nia tout.

Quel serait le mobile de la trahison ? L'argent, dit l'accusation. Frogé aurait fait des pertes à la Bourse, une quarantaine de mille francs. Mais elle ne trouve pas dans les comptes de l'intendant des rentrées de fonds suspects.

Telles sont les charges de cette affaire complexe. La défense met en avant le faux commis par Geissmann, les machinations d'agents provocateurs, les erreurs possibles d'expertise en écriture, la non comparaison des lettres attribuées à Frogé avec l'écriture de Geissmann, le désordre de la sous-intendance, des pistes possibles négligées, le passé militaire de Frogé. En un mot, une machination policière. Frogé, catholique pratiquant, serait en butte à l'animadversion de certains politiciens radicaux.

Belfort, 26 octobre.

A l'ouverture des débats, le président Dieu-donné a répété à Frogé les faits qui lui sont reprochés. Il y a présomption contre l'intendant d'avoir, en 1931 et 1932, divulgué et livré sur le territoire national, étant officier, des plans et documents secrets intéressant la défense nationale et qui étaient confiés à sa garde ou dont il avait eu connaissance.

Frogé a protesté de son innocence. Krauss a maintenu ses déclarations.

L'interrogatoire terminé, le procureur a requis le huis clos.

Le défenseur s'est opposé au huis clos et s'est élevé contre le commissaire Ducloux, lequel a fourni des renseignements contre Frogé.

Le défenseur de Krauss a pris ensuite la parole pour demander le débat public.

Le procureur général a constaté les divergences qui existent entre certaines allégations de la défense et les affirmations officielles, et a ajouté que le huis clos ne pouvait porter aucun préjudice à la défense, puisque certains avocats peuvent assister aux débats.

Finalement, le tribunal a prononcé le petit huis clos.

Seuls, les avocats du barreau de Belfort, au nombre de douze, et les présidents des associations d'anciens combattants, au nombre de six, assisteront aux débats.

Nouvelles diverses

La cérémonie du mariage du prince George d'Angleterre et de la princesse Marina de Grèce aura lieu lundi, 29 octobre.

— Dans la circonscription anglaise de Swindon, l'ancien ministre travailliste Addison a été élu député contre le conservateur Wakefield à 2700 voix de majorité ; le siège appartenait aux conservateurs.

— Le gouvernement de Belgrade a interdit la création de grands magasins à deux étages ou vendant des articles de nature différente.

— Pour permettre aux élèves de s'associer aux cérémonies commémoratives en l'honneur des morts, le ministre de l'éducation nationale, à Paris, a décidé que les classes ne se feront pas vendredi matin, 2 novembre.

Echos de partout

Le vol nuptial

Miss Florence Desmond, la jeune artiste anglaise que Campbell Black avait demandée en mariage avant le départ de la grande randonnée Londres-Melbourne, avait réservé sa réponse. Elle voulut téléphoner son *yes* dès la victoire, mais les conditions atmosphériques rendirent toute conversation impossible. Ce qui fit déclarer à un ami de l'heureuse actrice : « Il est plus facile de parcourir cinq ou six ciels différents que d'atteindre le septième. »

Le braconnier reconnaissant

Tout dernièrement, un tribunal de la Vienne (France) condamnait un braconnier au minimum et avec le bénéfice du sursis.

Lorsque le jugement fut rendu, l'avocat dit au condamné :

« Estimez-vous heureux de vous en tirer à si bon compte : les juges ont été très indulgents. »

Joyeux, le braconnier, libéré, guetta la sortie du tribunal, et lorsqu'il vit paraître le président, il se précipita pour lui dire :

« Merci ! merci ! mon président ! Je n'oublierai jamais votre bonté... le premier faisant que j'attrape est pour vous ! »

Mot de la fin

— Déjà un an, l'affaire Stavisky !
— Pour peu que ça continue, on ne tardera pas à en célébrer le centenaire !

CALENDRIER

Dimanche, 28 octobre

FÊTE DU CHRIST-ROI

XXIII^{ème} dimanche après la Pentecôte

Les résurrections temporelles opérées par Jésus sont le gage de la vie éternelle qu'il venait apporter au monde.

Lundi, 29 octobre

Saint SIMON et saint JUDE, apôtres
Saint NARCISSE, évêque de Jérusalem

Le cas Wille-Hagenbuch

Le capitaine Knittel, juge d'instruction du tribunal militaire de la IV^{ème} division, à Bâle, a été chargé de procéder contre le premier-lieutenant Hagenbuch, auteur de la fausse lettre d'un officier de l'état-major général dénonçant les conférences du colonel Wille avec les chefs hitlériens et lui prêtant le dessein de mettre notre force militaire au service de l'Allemagne.

Le comble, dans cette affaire, est que le lieutenant Hagenbuch, qui a attaqué le colonel Wille dans l'*Arbeiterzeitung* de Bâle, n'est pas du tout un folliculaire socialiste. C'est un des chroniqueurs militaires les plus cotés en Suisse, qui jouissait de la confiance des officiers supérieurs aussi bien que de la presse radicale bourgeoise la plus huppée, comme la *Neue Zürcher Zeitung*, dont il était un collaborateur attiré pour les questions militaires et pour les questions politiques.

Dans ce second domaine, M. Hagenbuch menait particulièrement campagne contre les fronts et contre le hitlérisme. C'est la passion qui l'animait contre cette catégorie politique qui paraît l'avoir fait dérailler et recourir à la manœuvre impardonnable de la lettre à l'*Arbeiterzeitung*.

Le contribuable saint-gallois invité à un sacrifice

Les citoyens saint-gallois sont invités à voter dimanche un supplément d'impôt pour permettre au fisc de faire face à ses obligations. Le fisc saint-gallois a encaissé en 1933 6 1/2 millions ; mais il lui faut 2 1/2 millions seulement pour faire le service de la dette de 30 millions contractée pendant la guerre et l'après-guerre ; depuis quatre ans, il s'est encore endetté de près de 8 millions pour soutenir les chômeurs.

N'arrivant pas à bout de tant de charges, le gouvernement demande au peuple de consentir à payer un supplément d'impôt.

UN FAUX BRUIT SOCIALISTE

Communiqué du Département politique fédéral :

« La nouvelle publiée par le journal *Le Travail* selon laquelle le Conseil fédéral aurait accordé des permis d'exportation pour la livraison de 30,000 fusils suisses du modèle de 1889 à un groupe de partisans espagnols est inventée de toutes pièces.

« Il est exact qu'une option pour le placement de ces fusils a été donnée par l'Intendance du matériel de guerre à une entreprise privée. Celle-ci avait été toutefois expressément prévenue que la livraison restait subordonnée à une autorisation ultérieure que le Conseil fédéral ne donnerait que si le destinataire lui agréait. S'il est donc possible que des tractions préliminaires pour la vente desdits fusils aient eu lieu entre divers intermédiaires, les autorités fédérales n'ont, en tout cas, été mêlées en rien à de tels pourparlers.

« Le Département politique ne peut s'abstenir de stigmatiser la légèreté avec laquelle *Le Travail* a prêté un rôle suspect aux autorités fédérales compétentes, dont l'attitude a été, en réalité, parfaitement correcte. »

LES FINANCES DE LA VILLE DE LUCERNE

La municipalité de Lucerne avait chargé MM. Seiler, conseiller national (Liestal), Messmer, conseiller aux Etats (Saint-Gall) et Killer, conseiller national (Baden) de faire une expertise sur la situation financière de la ville. Ces experts sont arrivés à la conclusion que l'équilibre financier pourrait être rétabli par une limitation des dépenses de construction, la réduction des frais d'assistance et de secours, une légère réduction du personnel et éventuellement une baisse des traitements graduée de 5 % en moyenne et des économies administratives. Les experts préconisent aussi une augmentation des charges fiscales et un impôt de crise temporaire, l'introduction de taxes scolaires et autres émoluments. Les diminutions de dépenses sont budgétées à 500,000 fr. et l'accroissement des recettes à un million de francs.

Chez les catholiques lausannois

On nous écrit :
Jeudi soir, à la salle d'Orient-Ville, à Rumine, a été donné le très beau film des Missions des R. Pères Capucins à Dar-ès-Salaam. Commenté avec un humour savoureux par le R. Père Marius, le film a fait faire aux spectateurs un merveilleux voyage.

Le départ du navire emportant les missionnaires ; son arrivée à Dar-ès-Salaam ; la belle cathédrale de cette ville et l'ampleur qu'elle permet de donner aux cérémonies religieuses ; la visite à différentes stations missionnaires ; la création d'une nouvelle station et le spectacle émouvant de la première messe célébrée au cœur de la forêt vierge ; la beauté prenante de certains sites ; les hautes montagnes évoquant, aux yeux de nos missionnaires, les monts neigeux de la patrie ; la randonnée des lourds camions et leur façon de franchir les larges rivières ; le dévouement des missionnaires et des religieuses pour les pauvres lépreux ; l'incendie de la brousse et la fuite éperdue des animaux qui la hantent ; des scènes amusantes de folklore indigène, tout

cela fit trouver bien courtes les deux heures que dura le captivant défilé.

Pendant les entr'actes, de charmantes négresses — qui malheureusement ne savaient pas un traitre mot de nègre — circulèrent dans la salle, offrant des cartes relatives aux Missions. Il y eut également une intéressante exposition des ouvrages confectionnés depuis une année par l'Ouvroir missionnaire des Semeuses. Puisse cette soirée avoir éveillé dans bien des cœurs un intérêt accru pour les Missions !
A. A.

Le centenaire Cuanillon



M. Frédéric Guanillon, de Neuchâtel, dont on se rappelle encore la présence, lors de la journée des vétérans au Tir fédéral de Fribourg, a fêté hier, vendredi, son 102^{ème} anniversaire. La santé de M. Cuanillon est excellente et son entrain fait l'étonnement de son entourage.

LA LOGIQUE SOCIALISTE

On nous écrit :

Il n'a pas été du goût des pontifes des syndicats rouges des cheminots de s'entendre dire quelques dures vérités par la presse bourgeoise. M. Paul Perrin a entrepris de sauver son collègue le conseiller national Bratschi, passablement malmené à propos de son attitude en tant que membre du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux.

Comme dérivatif, il ne trouve rien de mieux que de s'attaquer, comme de coutume, aux syndicats chrétiens qui l'empêchent de dormir. Il veut avoir le monopole dans la défense des salaires.

Mais il se garde bien de dire à ses lecteurs comment les municipalités socialistes entendent arrêter la baisse des salaires.

La thèse officielle du socialisme est de s'opposer à toute baisse de salaires, afin de laisser intact le pouvoir d'achat qui permettra de combattre la crise.

C'est cette thèse qui a été abondamment prônée par le *Cheminet* lors de la campagne qui aboutit à la votation du 28 mai 1933. Elle a justifié du même coup la cotisation extraordinaire perçue chez les cheminots affiliés à la Fédération socialiste et qui a produit la belle somme de 600,000 francs.

Or, qu'avons-nous vu, sinon les communes socialistes donner le signal de la réduction des traitements sous l'appellation camouflée de sacrifice de crise ?

A Zurich, les pouvoirs décrètent une réduction du subside aux caisses de chômage de 900,000 francs, obligeant ainsi tous les assurés à payer des cotisations plus fortes, alors que les salaires sont en baisse. C'est encore une municipalité socialiste qui réduit de 400,000 francs par an les allocations à la vieillesse alors que les chefs socialistes vantaient tant les bienfaits de la défunte loi sur les assurances sociales.

Et à Genève ! Lorsque Nicole était dans l'opposition, il combattait toute réduction de salaire. Et maintenant qu'il est au pouvoir, il patronne l'initiative cantonale par la réduction des traitements des fonctionnaires cantonaux ; de plus, il veut imposer la même baisse de 9 % au personnel des services industriels de Genève.

Un jubilé en Valais

On nous écrit :

M. Henri Evéquo, forestier cantonal, vient de fêter le cinquantième anniversaire de son activité au service de l'Etat. Ce fut l'occasion d'une petite fête qui s'est déroulée sur le territoire de la commune de Conthey, dont M. Evéquo est originaire, et à laquelle assistèrent MM. Lorétan, chef du département forestier cantonal, les inspecteurs fédéraux Petitmermet et Hesse, ainsi que les inspecteurs d'arrondissement et M. Papilloud, président de la grande commune de Conthey.

Une channe fut remise à l'heureux jubilaire, qui est aussi le vétéran des fonctionnaires de l'Administration cantonale.

BUDGET CANTONAL VALAISAN

On nous écrit de Sion :

Le projet de budget de l'Etat du Valais pour l'année 1935 sera examiné au cours de la prochaine session du Grand Conseil qui va s'ouvrir, le 12 novembre. Il prévoit aux dépenses 12,405,199 fr. et aux recettes 11,187,859, soit un bénéfice présumé de 1,217,340 francs.

Si le Grand Conseil vote la majoration du taux d'impôt prévue par le décret des finances du 15 janvier 1921, et qui est du 25 %, le déficit prévu ne sera plus que de 601,090 francs.

A la Dixence

On nous écrit de Sion :

Des essais viennent d'être effectués à l'usine de la Dixence érigée à Chandoline près de Sion, en vue de constater la marche des machines nouvellement installées. L'expérience a parfaitement réussi : conduite forcée et dynamos marchent à la perfection. L'hiver prochain, les installations seront terminées y compris le barrage du Val-des-Dix, qui retiendra plus de cinquante millions de mètres cubes d'eau. On sait que ces travaux doivent être abandonnés pendant l'hiver, à cause de la haute altitude (2220 m) Ils seront repris le printemps prochain, dès que la température et la fonte des neiges le permettront. Le remplissage du lac artificiel a commencé en juillet dernier.

L'usine de la Dixence sera l'une des plus importantes de la Suisse et la plus haute du monde avec ses 1750 mètres de chute venant frapper les aubes des trois turbines Pelton de 50.000 chevaux chacune, en leur imprimant une vitesse de 400 kilomètres à la minute.

AVIATION



L'aviateur italien AGELLO.

Déjà détenteur du record du monde de vitesse en hydravion, Agello vient de battre son record en réalisant la vitesse de 709 km. à l'heure. Le précédent record était de 682 km. 078.



Mlle SCHAAD, la première aviatrice suisse qui a obtenu le brevet de pilote de vol à voile.

AUTOMOBILISME

Le grand-prix d'Algérie

Voici la liste définitive des engagés du grand-prix d'Algérie qui se disputera demain, dimanche, 28 octobre, sur le circuit de Bouzareah : Alfa-Roméo : Chiron ; Varzi, Trossi, Comoli ou autre ; Balestrero ; Maserati ; Farma, Straight, Lehoux, Featherstonough, Hans Ruesch, Etancelin ; Bugatti : Wimille, Delmo ; Maserati : Chambost ; Alfa-Roméo : Mlle Helle Nice ; Bouchy, Zanelli ; Bugatti : Marret.

Musique religieuse



M. DÆRR, directeur de musique à Bâle, qui vient de fêter son cinquantenaire d'organiste et de directeur de musique. M. Dærr a reçu une décoration pontificale.

FAITS DIVERS

SUISSE

Une meurtrière condamnée

Le tribunal cantonal de Saint-Gall a condamné à 18 ans de réclusion Marie Gæhwiler pour meurtre.

Lors de la mort de sa mère adoptive M^{me} Gæhwiler, de Mosnang, divers bruits circulèrent. Une enquête fut ouverte avant l'enterrement et l'on découvrit dans le corps de la défunte la présence d'arsenic. Il fut établi par la suite que, afin d'entrer en possession d'un héritage de 20,000 francs, l'inculpée avait par trois fois fait absorber du poison à sa mère adoptive. Le tribunal n'a pas appliqué la peine de mort, parce que les deux experts médicaux ont conclu à la responsabilité limitée de Marie Gæhwiler.

Tombé d'une échelle

Hier, vendredi, un contremaître, M. Francesco Brasi, travaillant dans une entreprise de Lugano, est tombé d'une échelle. Transporté à l'hôpital, il n'a pas tardé à succomber des suites d'une fracture du crâne. Il était âgé de trente-six ans.

PETITE GAZETTE

L'avion à canon sur tourelle

Le ministre anglais de l'aviation vient de commander à une maison anglaise un certain nombre d'avions de bombardement, qui seront munis de canons sur tourelle. Cette invention évitera les difficultés que présentait jusqu'ici le tir à grande vitesse et assurera un tir exact à une vitesse de 200 milles à l'heure.

Elle a le double avantage de permettre à l'observateur de tirer sans avoir à faire d'autre mouvement que celui de pointer à l'intérieur de sa cabine et d'assurer que l'objectif sera atteint, quelles que soient la situation et la position de l'avion en vol.

L'opération est entièrement automatique comme le tir effectué de la tourelle d'un cuirassé.

Il y a de l'or à Terre-Neuve

L'existence de gisements aurifères à Terre-Neuve semble se confirmer. A la suite de prospections récentes, le gouvernement anglais vient d'adjuger à la Couronne la propriété de tous les minéraux que recèle la région sud-occidentale du Dominion, dans un rayon d'environ 4000 kilomètres carrés.

Le brouillard artificiel

Hier, vendredi, ont eu lieu au port de Dunkerque des expériences d'émission de brouillard. Quinze appareils avaient été placés aux extrémités ouest du port. En quelques minutes, un brouillard blanc, extrêmement dense, enveloppait les bassins et les môles, pour aller couvrir la partie nord de la ville et toute la région de Malo-les-Bains et de Rosendaël.

Profitez des prix extraordinaires de nos belles couvertures laine 1.50x2.05 Alpina. Expédition toute la Suisse. Société anonyme LINO-TAPIS-MEUBLES FRIBOURG. Fr. 8⁵⁰

Un aviateur qui fut un saint

Le R. Père Bourjade nous intéresse particulièrement, car il vécut plusieurs années à Fribourg. Il étudia la théologie à l'Université. Il était scolariste à la Villa Saint-Louis, qui s'éleva discrètement à l'extrémité de la ville, à l'ombre des vieux remparts et de la porte de Morat.

Sa vie, écrite par le Père Norin, missionnaire en Papouasie, vient de paraître. C'est une épopée surnaturelle qui commença par une épopée tout court. Le volume compte cent cinquante pages ; il est illustré de nombreuses gravures. La couverture, simple, tragique et magnifique : un avion dans un ciel de gloire ensanglanté, qui surgit dans un angle et s'élève, laissant apparaître, avec ses montagnes et ses palmiers, une Papouasie bleue et grise sur laquelle brille la vision de la croix, est l'œuvre du grand peintre fribourgeois Henri Robert. La préface du livre est d'un auteur célèbre : Raland Dorgelès, de l'Académie Goncourt, l'auteur des *Croix de bois*, héros de la guerre comme Bourjade. Quant au missionnaire-écrivain qui composa ce livre, le Père Norin, sa plume est alerte, son rythme nourri, rapide et naturel, son style spirituel aux deux sens du mot, sa pensée profonde et son cœur surnaturel. Une joie mâle et mortifiée court à travers ce livre, comme une Victoire baptisée, aux grandes ailes, pressée d'emporter la palme. Et quelle palme !

Le livre, on peut bien le dire, est donné : il coûte cinq francs français. Il est publié chez Dillen, à Paris, et à l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun. Il a pour titre : *Bourjade le Papou*.

Léon Bourjade était né près de Montauban, dans les Landes, en 1889. Il aurait seulement quarante-cinq ans. En 1908, à dix-neuf ans, il quitta sa famille pour entrer dans la congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur. Cette vocation l'amena donc bientôt à Fribourg, au scolasticat de la rue de Morat. Après deux ans de service militaire à Toulouse, dans l'artillerie, il revint à Fribourg pour la seconde fois. Ce nouveau séjour dura d'octobre 1910 au mois d'août 1914. Aviateur pendant la guerre, il remporta une quinzaine de victoires aériennes, devint un « as » illustre qui eut les honneurs, dans l'*Echo de Paris*, d'un article retentissant d'Henri de Kérillis. La guerre achevée, il revint modestement rue de Morat, fit sa théologie, fut ordonné prêtre et partit pour la Papouasie en 1921. Après trois ans seulement, victime apostolique, il mourait dans son île lointaine, le 22 octobre, il y a dix ans aujourd'hui. Il avait trente-cinq ans.

Le livre du Père Norin nous raconte moins une histoire qu'il ne nous montre une âme exceptionnelle. L'auteur cite, avec raison, de nombreuses pages de Léon Bourjade : extraits de lettres, extraits de son carnet intime.

L'originalité de Bourjade est d'être un disciple direct de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Il avait son image sur son avion, lui attribuait ses victoires, lui écrivait comme à une personne qui réside sur la terre, la considérait comme la Dame spirituelle de ses pensées, comme sa directrice dans le noviciat de la sainteté. Cet officier glorieux, ce missionnaire héroïque rendait compte de sa vie quotidienne à la petite Carmélite, se glorifiait d'être son élève. Il fut sans doute ce qu'elle aurait voulu être, si elle était née homme, elle qui enviait sainte Jeanne d'Arc, la gloire militaire et les missionnaires.

A cette école, Bourjade s'éleva très haut, à un degré de mortification et d'oubli de soi extraordinaire ; on le verra dans le livre. Il se considérait comme étant mort à la guerre et ne vivait plus à ce monde. Il fuyait la gloire, le bien-être, l'admiration, avec autant d'ardeur qu'un ambitieux met à les atteindre. C'est qu'il avait la folie du Christ qui retourne à l'envers l'ambition. Et l'on ne peut s'empêcher, en refermant le livre et en posant de nouveau les yeux sur la couverture, de s'émerveiller devant l'intuition de M. Henri Robert qui fait surgir la croix sur le tout. Cette idée de l'artiste, vraiment inspiré en traçant le Signe, résume le livre entier.

Serge Barrault, professeur à l'Université.

FRIBOURG

† M. le professeur Hauptmann

M. Félix Hauptmann, ancien professeur de droit privé allemand, d'histoire du droit allemand et suisse, d'encyclopédie et de méthodologie du droit et de législation ouvrière à l'Université, est mort à Bonn, en Prusse rhénane, mercredi, d'une apoplexie cérébrale, à l'âge de 78 ans.

M. Hauptmann, qui était fils d'un député du Centre catholique à la Diète de Prusse et qui fut lui-même membre de cette Chambre de 1895 à 1919, a enseigné à l'Université de 1896 à 1932 ; il fut Recteur de l'Université pendant la dernière année de ses fonctions professorales.

Homme de caractère doux, chrétien à la foi vive et à la piété profonde, savant d'une culture très étendue, M. Hauptmann jouissait parmi ses collègues de l'enseignement universitaire d'une haute considération et d'une profonde sympathie.

A côté de ses études juridiques, M. Hauptmann s'adonnait à la science historique, particulièrement à l'héraldique, domaine où il faisait autorité. Il a publié sur ces sujets divers ouvrages.

Comme membre de la Diète prussienne, M. Hauptmann a fait partie de la Conférence interparlementaire de la paix, dans un des congrès de laquelle il présenta un travail sur la papauté qui lui valut une distinction de la part de S. S. Léon XIII.

La fête du Christ-Roi à la cathédrale de Saint-Nicolas

Deux circonstances particulières donneront, cette année-ci, à la fête du Christ-Roi une solennité plus grande que de coutume : la bénédiction du nouveau drapeau du Cercle paroissial des jeunes gens de Saint-Nicolas et la procession du Jubilé.

S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a bien voulu accepter de bénir lui-même le drapeau de nos jeunes gens et de prononcer l'allocution de circonstance, au cours de la grand-messe pontificale de 10 heures. Tous les groupes paroissiaux de jeunes gens de la ville assisteront à la cérémonie, ainsi que le corps des éclaireurs de Fribourg, la jeunesse catholique abstinente et plusieurs sociétés d'étudiants. Pour permettre à cette nombreuse assistance d'occuper la place qui lui est destinée à la cathédrale, avant l'entrée solennelle de Mgr l'Evêque, il n'y aura pas de sermon à la messe de 9 heures. La dernière messe sera retardée d'un quart d'heure ; elle ne commencera qu'à 11 h. ½.

Le soir, à 8 heures, les paroissiens se rencontreront sans doute très nombreux à la cathédrale, pour gagner l'indulgence du jubilé et accomplir processionnellement la visite des églises de Notre-Dame, des R. Pères Cordeliers et du collège Saint-Michel. La procession se terminera vers 10 heures, après qu'auront été faites les prières prescrites, à l'église du collège Saint-Michel. Cette manifestation de foi et de prière clora dignement la belle fête du Christ-Roi.

Une exposition qu'il faut voir

C'est celle de la « réclame organisée », au Musée des arts et métiers de Fribourg, qui bientôt, soit le 31 octobre, fermera ses portes.

Malgré les efforts multiples et variés de la plupart des intéressés, efforts parmi lesquels il faut certainement comprendre ceux qui sont du domaine de la publicité, les affaires ont toujours bien de la peine à reprendre.

Et cependant, à en juger, ne serait-ce que par les flots de papiers dont nos boîtes aux lettres sont si souvent bourrées, et par les innombrables annonces qui remplissent et parent... ou déparent à peu près toutes les publications qui sont offertes au public, il semblerait que tout a été tenté. Et d'aucuns, certainement, qui ont dépensé beaucoup, mais qui n'ont pas, estiment-ils, obtenu des bénéfices proportionnés à leurs dépenses, limitent maintenant à ce qu'ils appellent « le strict nécessaire » leurs frais de publicité.

Le problème, évidemment est complexe, et ce n'est pas en quelques lignes, voire en quelques articles, qu'il est possible de le traiter et, surtout, de convaincre le commerçant sceptique ou découragé. Mais une exposition du genre de celle qui est signalée y contribuera sûrement.

La réclame bien faite n'est pas forcément coûteuse, loin de là. L'esprit d'à-propos, le savoir-faire, l'ingéniosité, le bon goût sont des facteurs puissants et chacun, moyennant une certaine orientation avisée, peut faire naître ou développer en lui des qualités dont il tirera un jour bénéfice.

Il faut donc profiter de l'occasion qui est offerte, en ce moment, au Musée des arts et métiers et, à ce propos aussi, féliciter la Société suisse des commerçants de Fribourg de l'heureuse initiative qu'elle a prise de faire donner, très prochainement, le cours de publicité artistique et commerciale qui a été annoncé, il y a peu de temps.

C'est quoi le **Togal**

Les tablettes Togal sont d'un effet rapide contre **rhumatismes, goutte, sciaticque, lumbago, névralgies, maux de tête, refroidissements.** Le Togal excrète l'acide urique et s'attaque à la racine même du mal. Il est efficace même dans les cas chroniques ! Plus de 6000 médecins, entre autres beaucoup de professeurs éminents, reconnaissent l'efficacité excellente du Togal. Le Togal est un produit suisse. Dans toutes les pharmacies. Fr. 1.60.

OLEO LE MEILLEUR BRULEUR A MAZOUT

utilise les huiles lourdes bon marché

Cuenod

CHATELAIN GENEVE

Chapelle de Courmoullens

Demain dimanche, fête des saints Simon et Jude, office à 9 h., vêpres à 1 h., suivies de la bénédiction des yeux.

RADIO

Dimanche, 28 octobre

Radio-Suisse romande

11 h., gramo-concert. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 14 h. 45, concert par orchestre de la station. Langenberg, 20 h., célèbres ouvertures allemandes. Munich, 16 h., concert par le petit orchestre de la station. Hambourg, 20 h., concert varié par l'orchestre de la station. Londres (Droitwich), 14 h. 30, récital de violoncelle. 20 h. 5, récital de violon et piano. Londres régional, 19 h. 30, concert par l'orchestre de la B. B. C. 22 h. 30, concert d'orchestre du dimanche. Vienne, 19 h. 20, récital de violon. 22 h. 20, concert du soir par l'orchestre de la station.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 15 à 8 h. 15, Hambourg, concert du port. 9 h. à 9 h. 55, Paris P. T. T., revue de la presse. 9 h. 30, concert d'orgue. 22 h. 25, à 1 h., Paris P. T. T., variétés. 23 h. 30, musique de jazz.

Lundi, 29 octobre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 40, concert. 13 h. 10, informations financières. 13 h. 15, suite du concert. 18 h., l'heure des enfants. 18 h. 30, entretien féminin. 18 h. 50, musique variée. 19 h. 30, radio-chronique. 19 h. 40, Autour de l'Exposition chevaline jurassienne au Comptoir suisse, à Lausanne, causerie par M. F. Choquard. 20 h., Mireille à Lausanne; une demi-heure de chansons. 20 h. 30, l'Harmonie nautique de Genève. Pendant l'entracte, quelques monologues par M. Alfred Mosse. 18 h. 30, récital de piano. 19 h., causerie religieuse catholique, par M. l'abbé Charles Journet, professeur au Séminaire de Fribourg. 19 h. 30, Le dimanche sportif. 20 h., Comtesse Maritza, opérette en trois actes, avec les concours de l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 15, dernières nouvelles. 22 h. 15, derniers résultats sportifs.

Radio-Suisse allemande

10 h., culte catholique par le professeur Dr G. Sttafelbach, Lucerne. A l'orgue du studio : Otto Strauss. 10 h. 45, matinée de musique de chambre. 12 h., Suppé, Zeller, Ziehrer, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 13 h. 30, l'heure de la campagne. 16 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 17 h. 45, concert par la Knabenmusik, de Zurich. 21 h. 10, concert d'œuvres de Tchaikovsky.

Radio-Suisse italienne

11 h. 30, L'explication de l'Evangile, par le Dr Don Alberti, Bellinzona. 12 h. 30, concert par le Radio-Orchestre. 18 h., Les bêtes dans la musique. 20 h., L'Europe musicale : l'Italie.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 30, concert d'orgue. 16 h., retransmission du concert donné à la salle de l'ancien Conservatoire. 20 h., cirque Radio-Paris. Tour Eiffel, 20 h. 30, concert; présentation de chansons de matelots. Paris P. T. T., 12 h., concert par l'orchestre Gosselin. 21 h. 30, soirée de variétés. Bruxelles, 21 h., séance consacrée au XX^{me} anniversaire de la bataille de l'Yser. Königswusterhausen, 20 h., extraits d'opéras allemands par le chœur de chambre et le grand orchestre par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 25, soirée de chansons, par René Bersin et sa troupe.

Radio-Suisse allemande

16 h., émission commune, une heure de musique suisse. 21 h. 20, une heure de compositeurs suisses.

Radio-Suisse italienne

16 h., émission commune du studio de Bâle. 21 h., chansons populaires (disques).

Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h., concert par l'orchestre Victor Pascal. Tour Eiffel, 20 h. 30, concert de musique humoristique. Paris P. T. T., 21 h. 30, soirée de variétés. Lyon-la-Doua, 20 h. 30, radio-gazette. 21 h. 30, soirée vocale et instrumentale réservée aux œuvres de Charles Gounod. Bruxelles, 22 h. 15, concert par le Radio-Orchestre. Königswusterhausen, 20 h. 10, scènes d'œuvres dramatiques. Leipzig, 20 h. 10, musique populaire par l'orchestre de la station. Londres (Droitwich), 18 h. 15, concert par le septuor Serge Krish. Londres régional, 20 h. 15, concert par le septuor Broadhurst. Vienne, 22 h. 50, musique populaire. Budapest, 22 h. 50, concert par l'orchestre de l'Opéra royal hongrois.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

9 h. à 9 h. 30, Paris P. T. T., revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h. 25, Grenoble, concert par l'orchestre de la station. 14 h. à 15 h., Paris P. T. T., concert par l'Orchestre national. 15 h. 30 à 15 h. 59, Bâle, concert varié. 22 h. 30 à 23 h. 50, Vienne, musique populaire. 23 h. 50 à 1 h., Vienne, concert du soir.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

« Mutuelle ». — Demain, dimanche, répétition générale, à 10 h. 45, à l'Orphelinat.

Fédération des corporations chrétiennes-sociales de la ville de Fribourg. — Demain soir, dimanche, à 8 h. 30, soirée familiale à l'hôtel des Corporations. Invitation cordiale.

Club de patinage. — Demain dimanche, 28 octobre, soirée familiale à l'hôtel de la Tête-Noire. Les nouveaux membres inscrits avant le 1^{er} novembre bénéficient de l'exemption de la finance d'entrée.

Nouvelles de la dernière heure

L'atmosphère du congrès de Nantes

Paris, 27 octobre.

Ceux qui appréhendaient que la trêve ne fût rompue à la suite des décisions du congrès radical de Nantes reprennent confiance aujourd'hui. Hier, après de longs débats, la commission de la réforme de l'Etat est parvenue à mettre sur pied un texte de conciliation.

Le Petit Parisien est optimiste :

« Le congrès radical dira bien haut son désir de maintenir la trêve. Et, en faisant confiance au gouvernement, il fera preuve d'un sens très net des réalités et des responsabilités. »

Le Matin écrit :

« Le congrès a commencé de réfléchir à la gravité des décisions qu'il paraissait de prime abord disposé à prendre. Aujourd'hui, c'est la thèse de conciliation et de confiance qui l'emportera. »

Le Petit Journal dit que le congrès radical ratifiera par un vote de majorité massive l'accord unanime auquel toutes les tendances se sont finalement ralliées. « Il semble bien que la sagesse des délibérations radicales aidera à résoudre les difficultés de l'heure présente. Peut-être la conclusion du congrès de Nantes donnera-t-elle à tous les partis le désir de concourir à une œuvre de renaissance économique. Souhaitons-le pour la France. »

L'Ere nouvelle est dans la joie. Ce journal exalte les travaux de la commission, qui a manifesté non seulement un grand esprit de conciliation, mais un sens très net des réalités, une large compréhension des intérêts gouvernementaux et des besoins de l'Etat. « M. Herriot a aussi été un chef et un guide soucieux avant tout de bien servir le pays et le régime. »

L'Ami du Peuple et l'Echo de Paris s'empres- sent de supplier M. Doumergue de refuser la proposition conciliante des congressistes nantais.

« Il ne faut pas que le président du conseil cède, écrit l'Echo de Paris. La bataille ne serait perdue que s'il croyait la gagner en capitulant devant des forces malsaines. Alors, il aurait perdu la confiance du public. »

« M. Doumergue n'a qu'à s'en tenir inébranlablement à ses premières déclarations, écrit l'Ami du Peuple. La conscience du danger, à l'intérieur comme à l'extérieur de la France, donnera à M. Doumergue l'énergie nécessaire pour résister aux politiciens liés contre l'intérêt national. »

Le Figaro préfère prêcher les radicaux dans la crainte que ceux-ci, délaissant leur projet de conciliation, ne répudient la trêve. Il rappelle que M. Blum se plaît à effrayer les radicaux en leur peignant M. Doumergue sous les traits d'un dictateur impuissant. « Les radicaux peuvent se faire leurs propres idées par l'observation des faits et constater que les dictateurs les plus marqués dans l'Europe d'aujourd'hui ne sont ni radicaux, ni modérés, mais des fils du socialisme et du marxisme. Ayant considéré ces faits, les radicaux ne manqueront pas d'apprécier la saveur des leçons de droit constitutionnel que leur adresse l'extrême gauche. »

Le Populaire se désole à la pensée que la résolution radicale est favorable à la trêve.

L'Humanité chante la chanson du ralliement au front socialiste-communiste à ceux des militants radicaux qui se refusent à suivre les directives de M. Herriot.

La conférence navale de Londres

Washington, 27 octobre.

Dans les milieux américains bien informés, on exprime l'opinion que les discussions navales anglo-nippones de Londres peuvent fort bien se développer et prendre l'envergure d'une conférence au cours de laquelle seront réglés les problèmes soulevés, et l'on fait remarquer que dans pareille éventualité la conférence prévue pour l'année prochaine ne répondrait plus à aucun but utile.

Les cercles officiels de Washington n'oublient pas que les conversations présentes sont strictement limitées dans l'esprit du gouvernement britannique à la préparation de l'agenda de la conférence de 1935 et à fixer la date et le lieu de réunion de cette dernière. Néanmoins, les Américains sont convaincus que l'amiral Yamamoto et ses collègues iront au delà de ces attributions dans leurs entretiens avec les membres du cabinet de Londres.

Dans ces conditions, disent les experts du département de la marine, les négociations préliminaires bilatérales auront une portée beaucoup plus vaste que ne l'avait prévu l'administration de Washington en envoyant à Londres M. Norman Davis. Le gouvernement américain s'attend en conséquence ou bien à ce que les conversations de Londres soient extrêmement brèves et à peu près stériles ou bien, au contraire, à ce qu'elles comprennent un examen détaillé des nouvelles propositions nippones.

Londres, 27 octobre.

Les pourparlers navals de Londres continuent sans qu'il semble que les délégués britanniques, américains et japonais puissent arriver à se mettre d'accord. On n'est arrivé à aucun résultat concret durant ces quatre journées. Personne ne veut entrer dans la voie des concessions.

M. Macdonald veut la paix mondiale

Londres, 27 octobre.

Prenant, hier soir, la parole à Londres à une réunion de la Société internationale pour la paix, M. Ramsay Macdonald, premier-ministre, a loué les efforts de cet organisme pour obtenir le règlement pacifique des différends entre nations, et après avoir déclaré que son but à lui était d'abolir la guerre avec le consentement de tous les pays, il a ajouté :

« Que nous manque-t-il surtout pour réaliser cette ambition ? Il nous manque la confiance et la bonne volonté entre les nations du monde. Cette absence de confiance mutuelle engendre la peur et c'est la peur qui fait lever le poing à un peuple. Une fois qu'il a fait par crainte ce geste de menace, il n'ose pas remettre sa main dans sa poche. »

Puis, le premier ministre a avoué que c'était avec une certaine désillusion qu'il avait enfin compris que l'exemple du désarmement donné depuis des années par la Grande-Bretagne ne suffit pas pour inspirer une politique semblable à tous les autres Etats et ne peut seul faire progresser rapidement la cause de la paix.

Dans la presse allemande

Berlin, 27 octobre.

Le Bayrische Kurier cesse de paraître à partir du 1^{er} novembre. Il fut pendant de longues années l'organe du parti populaire catholique bavarois qui domina en Bavière jusqu'à l'avènement du nationalisme-social. Un autre journal, qui disparaît également, est le Tag, un des organes de Hugenberg. On pouvait le considérer comme une édition plus sérieuse du Lokal-Anzeiger. Il s'adressait à un cercle plus restreint et plus cultivé que cette feuille populaire. Il fut, au cours des dernières années, le journal de doctrine du parti national-allemand. Ce parti ayant cessé d'exister, le besoin d'un pareil organe ne se faisait plus sentir. Les abonnés du Tag recevront désormais une édition du Lokal-Anzeiger.

La maison d'édition Franz Eher, entreprise nationaliste-sociale officielle, actuellement principale actionnaire de la maison d'édition Ullstein (naguère démocrate), a élevé une protestation contre cette distribution de remplacement qui équivalait, selon la maison Eher, à la création d'un nouveau journal ; or, la création de nouveaux journaux est interdite par une loi allemande spéciale.

Le journal Der Deutsche, qui était jusqu'ici imprimé dans l'imprimerie Mosse, est transféré dans la maison Ullstein, devenue nationaliste-sociale. C'est une concurrence redoutable pour le Berliner Tageblatt.

L'avenir de la Deutsche Allgemeine Zeitung est incertain et dépend de la décision que prendra M. Edmond Stinnes, son principal actionnaire.

La Deutsche Zeitung de M. Darré, ministre du ravitaillement du Reich, ne paraît plus que le matin, l'édition du soir étant supprimée.

La Frankfurter Zeitung se trouve également en difficulté, car le principal actionnaire de ce journal, les Etablissements de couleurs I. G., ne veulent plus fournir les capitaux nécessaires à sa publication.

On sait que la Kœlnische Zeitung a fusionné depuis un certain temps avec un journal local, le Kœlnische Stadtanzeiger.

La Süddeutsche Zeitung de Munich, la Chemnitzer Allgemeine Zeitung et la Schlesische Zeitung, de Breslau, qui est plus que centenaire, paraissent également très menacées.

Chez les catholiques sarrois

Londres, 27 octobre.

M. Johann Hoffmann, directeur de la Neue Saar Post, a reçu les directeurs de journaux anglais.

« L'issue du plébiscite est fort douteuse, a déclaré M. Hoffmann aux journalistes qui l'interrogeaient à son arrivée. 30 à 35 % des électeurs inscrits appartiennent au Front pour la liberté et voteront contre Hitler. Une proportion à peu près équivalente se rattache au Front allemand et se prononcera en faveur du troisième Reich. Quant au dernier tiers, il hésite. Mais, soyons sûrs que si la Société des nations prenait une mesure déterminée, il se rallierait aux adversaires de Hitler. Qu'est-ce que j'entends par mesure déterminée ? La déclaration solennelle que le statu quo ne sera en aucun cas permanent et que dans sept ou dix ans, un nouveau plébiscite aura lieu. Peut-être à ce moment la situation en Allemagne sera-t-elle très différente. Peut-être la liberté de parole et la liberté religieuse y prévaudront-elles à nouveau. Nous espérons qu'au mois de novembre cette assurance sera donnée par la commission de la Société des nations pour le plébiscite sarrois. A défaut, il serait fort utile que la France donnât l'assurance qu'elle ne fera pas opposition à un second plébiscite. »

Audience pontificale

Cité du Vatican, 27 octobre.

Le Pape a reçu Mgr Panico, envoyé spécial du Vatican dans la Sarre.

Commémoration fasciste

Rome, 27 octobre.

M. Mussolini a quitté hier soir, vendredi, la capitale italienne pour se rendre à Florence, où il assistera à une cérémonie de commémoration des morts de la révolution fasciste. A cette occasion, les corps des morts florentins de la révolution ont été transférés à l'église de Santa-Maria del Fiore, où ils resteront définitivement. Il s'agit des corps de 37 fascistes, presque tous des jeunes gens, dont 31 furent victimes des troubles de 1920 à octobre 1922, tandis que les autres moururent dans les années qui suivirent la marche sur Rome. Le chef du gouvernement assistera à l'église de Santa-Maria del Fiore à une austère cérémonie religieuse qui se déroulera dans la crypte de la Sante-Croce, où reposent désormais les dépouilles des morts fascistes.

Crise ministérielle probable en Belgique

Bruxelles, 27 octobre.

Le roi Léopold III va se trouver bientôt devant une crise ministérielle par la retraite de l'un des membres de l'équipe de M. de Broqueville.

D'autre part, il semble que, malgré les efforts de M. Vandervelde, les socialistes belges aillent à une scission.

Le maire de Sampigny a donné sa démission

Bar-le-Duc, 27 octobre.

Venu dimanche à Nubécourt, aux obsèques de M. Raymond Poincaré, avec la délégation du conseil municipal de sa commune, M. Godin, maire de Sampigny et conseiller d'arrondissement de Pierrefitte, se vit refuser, par suite d'un malentendu, l'entrée de l'église où se trouvaient les personnalités officielles. Devant cette faute du service d'ordre, qu'il considère comme grave, M. Godin a envoyé au préfet de la Meuse sa double démission de maire et de conseiller d'arrondissement.

L'ancien président du Conseil espagnol

Madrid, 27 octobre.

Le tribunal suprême de Madrid a fait parvenir à la présidence des Cortès une demande de levée d'immunité parlementaire concernant M. Azaña, l'ancien président du Conseil, qui se trouve, à l'heure actuelle, dans une prison de Barcelone, pour avoir fomenté la dernière insurrection. Il est juste qu'il passe en jugement.

SUISSE

Référendum fiscal

Lausanne, 27 octobre.

Le référendum lausannois contre les nouveaux impôts a donné un total de 7046 signatures. La votation aura lieu les 3 et 4 novembre.

Le nouvel emprunt fédéral a eu un succès considérable

Berne, 27 octobre.

L'émission du nouvel emprunt fédéral 4 % a obtenu un plein succès. Pour 85 millions qui étaient demandés, les souscriptions se sont élevées à environ 233 millions, de sorte qu'elles devront subir une forte réduction.

Dans le dessein de permettre aux banques d'améliorer leur répartition, le Département fédéral des finances a décidé de mettre à leur disposition un montant de 10 millions sur les 15 millions de francs qu'il s'était réservé pour l'administration fédérale.

Le temps qu'il fait

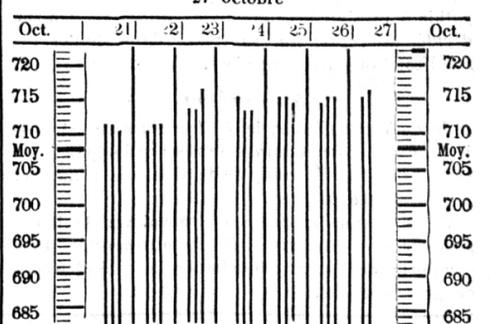
Zurich, 27 octobre.

Ce matin, légère nébulosité sur la montagne. La température reste donc douce sur les sommets des Préalpes. La fonte de la dernière neige a fait de grands progrès, la semaine écoulée. L'observatoire du Sentsis signale que l'épaisseur de la neige a diminué de près de 1 m.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BAROMETRE

27 octobre



THERMOMETRE C.

Octobre	21	22	23	24	25	26	27	Octobre
7 h m.	4	3	3	3	4	6		7 h m.
11 h m.	12	9	9	12	12	14	15	11 h m.
7 h soir	10	8	7	8	9	9		7 h soir

Temps probable

Zurich, 27 octobre, 11 h. du matin.

Un peu nuageux sur les hauteurs ; brumeux avec éclaircies dans la plaine. Température peu changée.

FRIBOURG

Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes à Fribourg

Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, viendra à Fribourg, le dimanche 4 novembre, et, après avoir chanté une messe pontificale au Grand Séminaire — où il fit en partie ses études — il fera, sous les auspices de la Société académique Gallia, une conférence au théâtre Livio, à 8 h. 1/2 du soir.



Mgr GERLIER.

Nous sommes persuadés que cette conférence attirera un public très nombreux. On peut se procurer des cartes d'entrée au magasin de musique von der Weid, rue de Lausanne.

Sociétés d'étudiants

La société académique Alemannia a constitué pour le semestre d'hiver son comité comme suit :

Président : M. Jean Horner, de Lucerne, étudiant en droit ; vice-président : M. Jean Steiner, Kallbrunnen, étudiant en droit ; secrétaire : M. Jos. Erni, de Elgözwil (Lucerne), étudiant en droit ; Fuchsmajor, M. Jean Guntert, de Weinfelden (Thurgovie) étudiant rer. nat.

Un nouveau drapeau

Le nouveau drapeau de la jeunesse catholique de Saint-Nicolas, à Fribourg, qui sera béni demain, dimanche, en la fête du Christ-Roi, est exposé dans les vitrines des magasins Bregger, Zwimpfer et Cie, à la place du Tilleul.

Le projet, qui est bien réussi et fort esthétique, est l'œuvre de M. Gaston Thévoz, artiste-peintre, à Fribourg, et ce sont les Sœurs de la Grotte qui l'ont exécuté, d'une manière remarquable.

Exercice du Rosaire à Notre-Dame

En raison de la procession du Jubilé organisée par la paroisse de Saint-Nicolas, le chapelet en français et la bénédiction qui ont lieu ordinairement à 8 h. du soir à la basilique mineure, de Notre-Dame seront avancés demain dimanche ; ils auront lieu à 5 h.

Une kermesse

On nous écrit : La courageuse phalange de musiciens qui ont décidé la résurrection de l'Union instrumentale espère que le public accourra nombreux, aujourd'hui et demain, dimanche, à sa grande fête d'automne, dans les salles de l'hôtel Terminus. Toutes les attractions les plus inédites sont prévues. Nombreuses seront les personnes qui tout en passant des moments agréables, auront en même temps le désir de montrer leur sympathie à l'Union instrumentale qui est fermement décidée à reprendre sa place dans toutes les manifestations fribourgeoises.

Au cinéma

Jusqu'à mardi soir, le film *Primerose* est projeté au Capitole. Comme actrices principales, on voit Madeleine Renaud, de la Comédie française, et Marguerite Moreno.

Ce film vaut la peine d'être vu, car la tenue générale de la pièce a été bien respectée. Elle comporte des scènes touchantes à côté d'autres de grande gaieté.

Conseil d'Etat

(Séance du 26 octobre)

Le Conseil nomme M. Victor Noël, à Corninbœuf, instituteur à Villarvolard, et M. Eugène Sautaux, de Montagny-les-Monts, instituteur à Villaraboud.

— Il autorise la commune de Montéraz et la paroisse de Semsales à percevoir des impôts ; les communes de Montéraz et Montbovon à contracter un emprunt ; celles de Dirlaret et Vuisternens-devant-Romont à procéder à des opérations immobilières.

— Il institue l'assurance obligatoire des chèvres dans le cercle d'assurance du petit bétail de Bonnefontaine-Montécu et il approuve le règlement particulier dudit cercle.

— Il approuve le règlement concernant le carbure de calcium et l'acétylène.

— Il édicte un nouvel arrêté au sujet de la circulation des véhicules automobiles sur le pont du Gottéron.

Conférence René Morax

La conférence que M. René Morax devait donner mercredi prochain, sous les auspices du Cercle artistique de la jeunesse, aura lieu lundi soir 29 octobre déjà, pour raisons spéciales. Le sujet est : *Le théâtre du Jorat*. La conférence aura lieu dans la salle des spectacles de l'hôtel de Fribourg. Entrée : 1 fr. 50. Vente au magasin Sausser-Reichlen, rue de Romont, et au bureau de l'hôtel. Abonnements aux deux dernières conférences aux prix de 3 fr. 50 et 2 fr. 70. Abonnements d'étudiants, 2 fr.

Affaires romontoises

L'Indépendant, à propos de l'élection du syndic de Romont, avait reproché au parti conservateur certain achat de bâtiment à destination scolaire, qui, tout le monde en convient, n'a pas eu que d'heureux effets.

Un correspondant de la *Liberté* a répliqué en rappelant la vente de l'hôpital de Romont, devenu propriété d'un fabricant de liqueurs.

Nous avons reçu à ce sujet une protestation de MM. Corboz et Fischlin, qui ont certainement mal compris notre correspondant.

Il n'a jamais été dans les intentions du correspondant de la *Liberté* de mettre en cause la légalité des opérations de la vente de l'hôpital de Romont, ni l'honorabilité des personnes qui y ont participé à un titre quelconque. C'est l'opportunité de ladite vente et l'affectation actuelle de ce bâtiment qu'on peut regretter. L'acheteur n'est pas en cause.

On nous écrit :

Jeudi soir, dans les locaux du Lion d'Or, à Romont, a eu lieu un souper suivi d'une soirée récréative pour remercier les dévouées ouvrières du comité des décors et accessoires du festival du Tir fédéral.

On se souvient de la tâche importante dévolue à ce comité qui, sous la direction de MM. Cingria et Bondallaz, auteurs du festival, a confectionné une foule d'objets et de décorations du meilleur goût.

On remarquait dans l'assistance M. Xavier Neuhaus, président du comité des festivités ; M. Paul Bondallaz, préfet et auteur du texte du festival ; M. Alexandre Cingria, auteur des costumes et décors ; M. Camille Nordmann ; M. Joseph Lombriser ; M. Léon Duc ; M. Romain Steinauer et M. Hans Gœldlin. M. le chanoine Bovet, empêché, s'était excusé.

MM. Neuhaus et Bondallaz ont exprimé leur reconnaissance aux dames du comité romontois dont une vingtaine étaient présentes, notamment à Mmes Jean Oberon et Fernand Dumas, directrices. Le reste de la soirée a été rempli par des productions musicales et vocales rappelant les plus belles parties du festival.

Un loto pour sportifs

On nous écrit :

Le Football-Club Fribourg organise son grand loto annuel pour demain soir, dimanche, au café de la Paix. Jamais encore on aura vu des lots si beaux. Une partie réclame est même prévue au cours de la soirée, et le premier carton sera une superbe bicyclette neuve d'une valeur de 150 fr. Dès 4 heures de l'après-midi, les parties se suivront sans interruption jusqu'à 23 heures.

Encore un accident de la circulation

Hier après midi, vendredi, une motocyclette, montée par les frères Schrøter, de Pensier, est entrée en collision sur la place du funiculaire avec une automobile qui venait de la Grand'fontaine. L'un des passagers, Alexandre Schrøter, a été blessé et aussitôt soigné par M. le docteur Niquille. Il n'est que légèrement atteint. La motocyclette a subi quelques dégâts.

Memento

Nous rappelons la conférence que Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, fera au Cercle catholique, dans la grande salle (entrée par la ruelle du Collège), demain dimanche, 28 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, sur *L'école et le moyen âge*. Les membres du Cercle et leurs familles sont invités à y assister en très grand nombre.

La conférence sera suivie d'un loto.

Pro Juventute

Jeudi après midi s'est tenue, à l'Hôtel suisse, à Fribourg, la réunion annuelle fribourgeoise de *Pro Juventute*, convoquée par le secrétaire général, à Zurich. Cette assemblée, présidée par M. Hertig, président cantonal de *Pro Juventute*, a été honorée de la présence de M. le chancelier Arni, représentant S. Exc. Mgr Besson ; de M. Dietrich, chef de service, délégué par le Département cantonal de l'Intérieur, et de M. Gumy, député.

Après avoir salué l'assistance, M. le président fit un rapport sommaire sur l'activité de *Pro Juventute* dans le canton de Fribourg. Au vu du rapport très substantiel du secrétaire général pour l'exercice écoulé, M. Hertig releva, non sans quelque mélancolie, que notre canton tenait un rang peu flatteur (le 22^{me}) au point de vue de la vente des timbres et cartes *Pro Juventute*. Il émit l'espoir que la prochaine vente, dont le produit est destiné au soulagement des nourrissons et de leurs mères donnera un résultat plus satisfaisant. Son but éminemment philanthropique et social ne saurait laisser personne indifférent. Cette vente aura lieu en décembre et sera effectuée par les enfants des écoles, sous la direction de dames dévouées. Elle est, d'ores et déjà, chaleureusement recommandée à l'attention bienveillante de la population fribourgeoise et, tout particulièrement, des commerçants, industriels, banques et entreprises de tous genres qui font une forte consommation de timbres. (A noter que ces timbres peuvent être utilisés pour tous transports postaux aussi bien pour l'étranger que dans l'intérieur de la Suisse jusqu'au 31 mai 1935.)

Les rapports des secrétaires des districts de la Gruyère (Mlle Odile Remy, à Bulle) et de la Sarine (Mlle Besson, à Fribourg) ont suscité un vif intérêt. Ils témoignent d'une activité remarquable et d'un dévouement vraiment digne d'éloges. Ces rapports aboutissent aux conclusions — hélas ! toujours les mêmes — que les besoins sont de plus en plus grands, et les ressources insuffisantes pour satisfaire toutes les demandes de secours. Le secrétariat de district de la Gruyère a cependant eu la bonne fortune de recevoir, par l'entremise du secrétariat général, un important envoi de vêtements, lingerie, chaussures, denrées, etc. recueillis par un journal zuricois, le *Schweizer Beobachter*, pour être distribués aux populations montagnardes indigentes de toute la Suisse. Douze cantons ont bénéficié de ces dons en nature.

Au sujet de la propagande à faire pour la campagne de 1934, M. le Dr Lœliger, secrétaire général, a indiqué avec beaucoup de brio et une grande compétence comment il faut s'y prendre pour obtenir un meilleur rendement de la vente des timbres et cartes *Pro Juventute*. Il a présenté à ses auditeurs, qui les ont beaucoup admirés, des modèles des divers sujets qui seront offerts au public. Nul doute qu'ils ne trouvent un fort écoulement.

M. Duruz, vice-président du comité cantonal, s'est fait l'interprète de l'assemblée pour remercier M. Lœliger de son brillant exposé ainsi que pour le vif intérêt qu'il porte à nos organisations fribourgeoises de *Pro Juventute*. Le secrétaire général et ses honorables collaborateurs assument une charge très lourde qui exige une somme considérable de travail et de dévouement ; ils ont droit à la reconnaissance des nombreuses œuvres auxquelles ils se consacrent.

Faisant allusion aux dons en nature fournis au secrétariat de district de la Gruyère, M. Duruz a recommandé aussi à la sollicitude du secrétaire général la population montagnarde du District de la Singine. Une demande de subsides en faveur de l'agrandissement des immeubles de l'Institut Sainte-Thérèse pour anormaux, à La Verrière, n'a, à regret, pas pu être prise en considération par le secrétariat général.

Eglise du collège Saint-Michel

Demain, fête du Christ-Roi, les jeunes catholiques de la ville feront leur communion générale à l'église du Collège à 7 h. 1/2. Il restera quelques places dans l'église pour les fidèles. Une messe basse sera célébrée à 8 heures à la chapelle de Saint-Pierre Canisius.

Légume phénomène

On a récolté une betterave pesant 14 kg. chez M. Louis Despont, à Corninbœuf.

Le loto paroissial de Saint-Jean

C'est demain soir, à 8 h. 1/2, qu'aura lieu, dans la grande salle de la Brasserie de l'Épée, le loto annuel de l'Union paroissiale de Saint-Jean. Comme nous l'avons dit, les recettes de ce loto sont réservées pour les paroissiens dans la gêne, afin d'acheter des vêtements pour leurs enfants, de leur procurer des bons de pain et de lait, etc. Comme l'hiver s'annonce particulièrement sombre pour de nombreuses familles, l'effort charitable de l'Union paroissiale de Saint-Jean devra se développer encore. Elle doit donc pouvoir compter sur l'appui non seulement des paroissiens, mais de tous les amis que compte la paroisse.

Cinq jeux de quatre cartons sont prévus, et l'orchestre des jeunes gens de Saint-Jean se produira avant le loto. Tout fait prévoir une soirée agréable.

Football

Demain dimanche, au stade de la Mottaz, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, un match très important se disputera entre Central I et Payerne-Sports I. Ces deux équipes se sont déjà souvent rencontrées et la victoire a quelquefois changé de camp. Il s'agit de savoir quelle équipe remportera demain la victoire, et si Central I pourra améliorer son classement dans le championnat suisse. Ces derniers dimanches, la tenue de l'équipe fribourgeoise n'a pas été brillante et il faut que les joueurs fassent un sérieux effort de redressement s'ils ne veulent pas compromettre la situation de l'équipe.

Un nombreux public ne manquera pas d'aller encourager les Fribourgeois pour ce match qui promet d'être très intéressant.

Contrairement à l'avis paru hier, le match des vétérans entre Cantonal et Fribourg aura lieu demain, dimanche, au stade de Saint-Léonard, à 15 h. 30, et non aujourd'hui samedi.

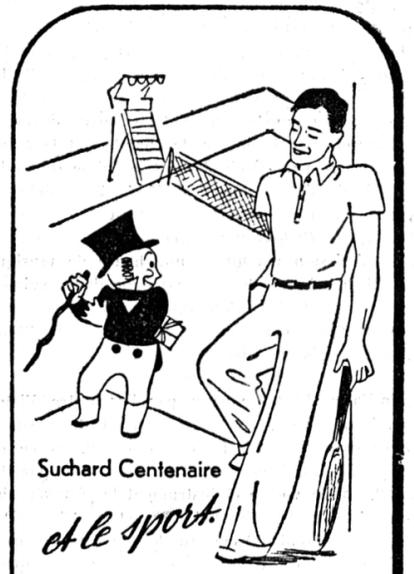
Cantonal se présentera à Fribourg avec Sydlar, Schick, Guttmann, Hall, etc.

Fribourg, de son côté, aura la même formation qui a réussi à battre la forte équipe du F. C. Berne.

Les amis du football auront le plaisir d'assister à une belle joute sportive.

Accident en forêt

Hier vendredi, à Treyvaux, vers 3 heures, de l'après-midi, des enfants jouaient auprès de leur père, M. Louis Sallin, sur les chantiers de M. Louis Yerly, marchand de bois, quand, tout à coup, l'un d'eux, le petit Gabriel, âgé de 6 ans, fit basculer un wagonnet et l'attira sur lui. Le wagonnet fut relevé sans connaissance et immédiatement conduit à l'hôpital cantonal, par les soins de M. le docteur Schouwey, du Mouret. L'enfant souffre d'une fracture du crâne et d'une fissure des intestins. Il a repris connaissance et on espère le sauver.



Suchard Centenaire

et le sport.

Un sportsman sait fort bien pourquoi Il prend du Suchard avec soi.

Suchard

CENTENAIRE

CENTENAIRE, le chocolat très riche en pure crème, est celui que préfèrent les habitués aux bonnes choses. Dans son élégant emballage, il est un cadeau hautement apprécié en toute occasion.

ON DONNERA UN VELO

au gagnant du premier carton de la partie réclame du Loto du F. C. Fribourg. En outre, il est prévu 10 parties avec des lots superbes. Voyez la vitrine du café de la Paix, à la rue de Romont. Dimanche soir, dès 16 heures, débutera ce loto formidable, il durera jusqu'à 23 heures.

Tous à la paix

DRAGEES

Maravilha

adjuvant de haute efficacité pour tuberculeux, anémisés, convalescents. R. WUILLERET, PHARMACIEN

Milla

DÉSORMAIS EN BOÎTE

BLANCHE

Avec photos "Notre belle Suisse"

60 cts.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 28 OCTOBRE

Fête du Christ-Roi

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée ; sermon. — 9 h., messe basse, sans sermon. — 9 h. 50, entrée solennelle de Son Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. — 10 h., grand-messe pontificale ; après l'Evangile, sermon de circonstance et bénédiction du drapeau du Cercle des jeunes gens de Saint-Nicolas. — 11 h. 30, messe basse, sans sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants ; bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires ; bénédiction. — 6 h. 15, prières du Rosaire. — 8 h., prières pour gagner l'indulgence du jubilé, dans les églises de Saint-Nicolas, Notre-Dame, les R. Pères Cordeliers et Saint-Michel.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe et communion générale de la paroisse. — 8 h., messe des enfants, sermon. — 9 h., messe des paroissiens de langue allemande. — 10 h., grand-messe, bénédiction. — 1 h. 1/2, vêpres solennelles. — 7 h. 1/2 du soir, prières du soir en français.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe. — 7 h. 1/2, sainte communion. — 8 h. 1/2, messe, sermon français. — 9 h. 1/2, catéchisme allemand. — 10 h., messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 11 h., catéchisme français. — 1 h. 1/2, procession du jubilé, bénédiction du Saint Sacrement dans l'église du Collège.

Saint-Pierre. — 6 h., 7 h., messes basses. — 8 h., messe et instruction, communion générale des enfants. — 9 h., messe avec instruction en allemand. — 9 h. 1/2, messe solennelle avec sermon. — 11 h. 1/2, messe et instruction. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction du Saint Sacrement. — 8 h. du soir, exercices du Rosaire, litanies du Sacré Cœur, consécration du genre humain au Sacré Cœur, et bénédiction du Saint Sacrement.

Collège Saint-Michel : 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 7 h. 1/2, communion générale des jeunes catholiques de la ville. Allocution de M. le chanoine von der Weid. — 8 h., messe basse, à la chapelle de saint Pierre Canisius. — 9 h., messe solennelle des étudiants, sermon. — 1 h. 1/2, exercices du Rosaire, bénédiction du Saint Sacrement.

Notre-Dame : 6 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, sermon allemand. — 9 h., grand-messe, bénédiction. — 10 h. 1/2, service italien. — 5 h., chapelet, prières du Rosaire et bénédiction. En raison de la procession du jubilé de la paroisse de Saint-Nicolas, le chapelet ne sera pas récité à 8 h., mais à 5 h.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse et sermon français. — 9 h., messe chantée, litanie, consécration au Sacré Cœur et bénédiction. — 10 h. 1/2, messe basse et sermon français. — 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 8 h. 1/2 du soir, prières du Rosaire.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution. — 4 h., réunion mensuelle des Sœurs Tertiaires.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

16 octobre. — Kessler Vincent, fils de Joseph, entrepreneur de taxis, d'Alterswil, et de Rosalie, née Angéloz, rue de l'Industrie, 10.

Schraner Marius, fils de Jules, maréchal, de Laufenburg (Argovie), et de Marie, née Hayoz, à Tavel.

Mettraux Pascal, fils d'Eloi, aubergiste, de Neyruz et Fribourg, et de Marie, née Gendre, au Crêt.

17 octobre. — Bill Hermann, fils de Walter, agriculteur, de Münchenbuchsee (Berne), et de Bertha, née Moser, à Alterswil.

Rouiller Georges, fils de Louis, ouvrier de fabrique, de Sommentier, et d'Yvonne, née Aebischer, à Villars-sur-Glâne.

18 octobre. — Bersier Johnny, fils d'Alfred, confiseur, de Cugy, et de Maria, née Tinguely, Neuveville, 89.

Brœnimann Hermann, fils d'Alfred, négociant, de Zimmerwald (Berne), et de Rosa, née Dick, Champ des Cibles, 17.

19 octobre. — Monnerat Victor, fils d'Emile, manoeuvre, de Nuvilly, et de Marie-Louise, née Krattinger, Neuveville, 79.

20 octobre. — Jaquenoud Claudine, fille d'Henri, cordonnier, de Promasens, et d'Alice, née Brogli, Grand'fontaine, 3.

21 octobre. — Rossier Juliane, fille d'Emile, aide-magasinier, de Neyruz, et de Béatrix, née Pittet, Beuregard, 38.

22 octobre. — Pürro Charles, fils de Franz, domestique, d'Oberschrot, et de Bertha, née Schmutz, Court-Chemin, 57.

Gobet Pierre, fils d'Emile, cordonnier, de Massonnens, et de Pauline, née Sudan, Neuveville, 93.

23 octobre. — Schneider Charlotte, fille de Jean, magasinier, de Diessbach (Berne), et de Suzanne, née Mingard, Palatinat, 310.

Rohrbach Charlotte, fille de Jules, boucher, de Guggisberg (Berne), et de Martha, née Niederhauser, rue de Lausanne, 77.

Bächler Micheline, fille de Roger, fromager, de Praroman, et de Louise, née Guillet, à Travers (Neuchâtel).

Pittet Francis, fils de Joseph, boulanger, et de Louise, née Fasel, de et à La Joux.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher



La Société de musique de Barberêche-Courtepin

fait part du décès de

Madame Marie ACKERMANN

épouse et mère de ses dévoués membres actifs Joseph et Victor Ackermann

L'enterrement aura lieu à Barberêche, lundi, 29 octobre, à 9 h. 1/2.

LES SPORTS

Un tour de l'Afrique en canot

MM. Gols et Thalhammer ont quitté Munich dimanche pour entreprendre le tour de l'Afrique en canot. Ils ont l'intention de descendre l'Isar et le Danube jusqu'à la mer Noire. De là, ils gagneront Constantinople et navigueront le long des côtes d'Asie-Mineure jusqu'au canal de Suez. Après avoir longé le littoral africain jusqu'au cap de Bonne-Espérance, ils veulent remonter jusqu'à Gibraltar et rentrer ensuite à Hambourg.



Au premier essai vous verrez le résultat!

A la prochaine occasion, lavez vos cheveux avec le nouveau Shamosan-Tête-Noire ne contenant pas de savon. Vous serez d'emblée émerveillée du beau brillant, de la rapidité du séchage et de la facilité avec laquelle vous coifferez.



Essayez donc la prochaine fois

SHAMOSAN TÊTE-NOIRE en sachets blanc et or

Pour les blondes qui désirent rester blondes, le produit spécial qui éclaircit "Shamodor", en sachets vert et blanc.

Vente de bois

L'Hôpital des Bourgeois vendra en mises publiques, le mardi 6 novembre, à Verdillou : 40 tas de bois sec et 20 moules de sapin sec. Rendez-vous 13 h. 30 à Derrey-Mottex. Le vendredi 9 novembre, à Courtepin, 20 tas de perches, 7 tas de ronds, 40 tas de bois sec et quelques moules. Rendez-vous à 13 h. 30 à la Gottallaz. 15303 P. Vonderweid, insp. forest.

A LOUER

tout de suite, appartement ensoleillé de deux chambres et cuisine. S'adresser rue de l'Industrie, 12, Fribourg.

Jeune fille

16 ans, cherche place, où elle pourrait apprendre le français. S'adresser sous chiffres F 41407 F, à Publicitas Fribourg.



Monsieur et Madame Alphonse Maradan et ses enfants : Alice, Alfred, Raymond, Oscar, Casimir, Julia, Jules et Augusta, à Pont-la-Ville, Bâle, Zoug ;

Madame et Monsieur Armand Vuarnoz-Maradan, à Cressier-sur-Morat ;

Mademoiselle Germaine Broillet, sa fiancée, à Avry-devant-Pont ;

les familles parentes, amies, alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis MARADAN

Instituteur à Rossens

leur cher fils, frère, beau-frère, fiancé, oncle et neveu, décédé le 26 octobre, muni des secours de la religion, des suites d'un accident, à l'âge de 25 ans.

L'enterrement aura lieu mardi, 30 octobre, à 9 h. 1/2, à Pont-la-Ville.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Conseil communal, la Commission scolaire et le Conseil de paroisse de Rossens

font part du décès de leur dévoué instituteur et organiste

Monsieur Louis MARADAN

L'enterrement aura lieu mardi, 30 octobre, à 9 h. 1/2, à Pont-la-Ville.



La Société de chant de Rossens

fait part du décès de

Monsieur Louis MARADAN

Instituteur son dévoué directeur

L'enterrement aura lieu mardi, 30 octobre, à 9 h. 1/2, à Pont-la-Ville.



La Société de chant « l'Avenir » de Barberêche

fait part du décès de

Madame Marie ACKERMANN

mère de son dévoué membre actif

L'enterrement aura lieu à Barberêche, lundi, 29 octobre, à 9 h. 1/2.

Sur cœur, nerfs et sommeil, le café HAG veille

LES SOUTIENS

par JEAN DE LA BRÈTE

— Lui avez-vous appris que j'étais venue vous voir ? demanda Gabrielle à Thierry.

— Certainement !

— Que lui avez-vous dit ? demanda-t-elle avec effroi.

— Le nécessaire, en évitant tout ce qui ne regarde que vous et moi. Il sait que vous m'avez consulté sur l'éventualité possible d'une séparation.

— Pourquoi le lui apprendre ? Vous avez mal fait, Thierry.

— Il ne manquerait plus, répondit M. Dosmont avec son sourire sympathique, que le malheureux mari attaqué ne connût pas l'attaque et ne pût se défendre, ou mieux redresser la situation, car, dans l'espèce, il n'avait pas à se défendre.

L'avant-veille, Gabrielle s'irritait de n'être pas prise au sérieux, mais, maintenant, des impressions très différentes combattaient son amour-propre. Sa faute devait paraître plus légère, si Thierry jugeait qu'elle avait agi, parlé comme une enfant.

— Alors si vous vous trompiez, si la vie commune n'était plus acceptable, vous refuseriez de me conseiller, de me défendre ?

— Absolument !

— Et vous vous dites mon ami !

Il eut peur d'éclater, de lui crier l'amour

qu'il écartait avec tant de courage pour la sauver.

— Dans cette circonstance, dit-il avec une froideur affectée, je suis votre ami autant qu'on peut être ami.

— Le ton froid de M. Dosmont ne dissimulait pas complètement la lutte que Gabrielle avait soulevée dans la conscience d'un homme qui l'aimait encore.

Cette idée renouela chez Mme Saint-Merric une confusion si grande qu'elle ne put cacher l'émotion qui l'étreignait et abattait son assurance habituelle.

M. Dosmont affecta de ne rien voir.

— Vous réfléchirez, Gabrielle ; moi je vous ai parlé selon mon devoir et selon le sens commun. Je n'ai plus rien à ajouter, à part mes vœux pour que votre chemin soit promptement débarrassé de ses dernières bousailles.

Il esquissa un mouvement pour se lever et indiquer que l'entretien était terminé, mais Gabrielle ne pouvait se décider à partir avant d'aborder directement la question qui l'angoissait.

Ils étaient debout, elle l'examinait bien en face et, reprenant courage devant le regard ferme de M. Dosmont, elle lui dit rapidement :

— Thierry, je voudrais savoir que vous ne me méprisez pas ?

— Je conserve pour vous l'estime et l'amitié que j'ai toujours eues. Que deviendrions-nous tous, mon Dieu, si nous jugions avec une telle sévérité une pensée regrettable, exprimée dans un moment de trouble ?

— Elle avait été méditée.

— Alors elle serait plus grave si un tel aveu ne la transformait pas, dit-il en souriant de cette

fra... e. Ne vous inquiétez pas, et rappelez-vous que rien ne transpire des propos les plus extravagants, tenus dans mon cabinet.

— Quelque mortifiant que fût le mot « extravagant », il était bien choisi pour mettre fin, en grande partie, à l'inquiétude de Gabrielle !

— Vous ne m'avez pas prise une seconde au sérieux, Thierry !

— Voilà une clairvoyante réflexion. Les suggestions de votre imagination, auxquelles vous avez cédé si légèrement, sont en opposition avec votre véritable nature, c'est pourquoi je n'ai rien pris au sérieux. Vous êtes aimée, vous avez du cœur, brise-t-on un foyer pour des riens ?

— Vous parlez de façon trop absolue, dit-elle un peu nerveusement.

— Vous verrez que j'ai entièrement raison lorsque toute la poussière qui vous aveugle encore un peu, se dissipera. Vous avez une droiture, Gabrielle qui vous fait loyalement convenir de vos torts. Tendez une main affectueuse à Renaud, et cette puérile agitation n'existera plus.

Il désirait son départ et fit lentement quelques pas vers la porte.

— Jamais je ne vous dirai assez mon admiration pour vous, murmura-t-elle d'une voix émue.

— A quel propos, de l'admiration ?

Et son ton hautain n'était pas encourageant.

— Je n'ai besoin d'aucune admiration ; un autre magistrat n'eût pas parlé autrement.

— Je ne puis pas modifier mon jugement. Adieu et merci !

Son admiration ! pourquoi cette admiration ?

Avait-elle deviné la lutte qui le laissait dans une fatigue morale dont il ne s'étonnait pas, n'ayant jamais cru aux affirmations de la con-

vention qui veut que l'accomplissement du devoir soit le bonheur.

Il se complaisait, au contraire, dans l'âpreté de ses pensées ; la tentation, qui aurait dû disparaître avec son objet, se dressait encore sous forme de regrets et de doutes.

Et pourtant « la simple idée de quelque bien est un bien ».

Ce doux écho d'un doux philosophe, il l'écouta avec un soupir, tout en reconnaissant sa vérité. Il pouvait en outre se rendre le témoignage que la façon dont il avait agi n'était pas seulement l'idée du bien, mais un acte aux suites bienfaites.

Il n'avait pas à se condamner pour ses oscillations ; il était jeune, et la passion, même bridée, ne s'éteint pas comme une flamme légère.

Le premier soin de Gabrielle, en sortant du quartier de Béthune, fut aller chez son père pour lui apprendre l'erreur commise en accusant Renaud d'indélicatesse et pour entrer dans des détails que M. Decicé ignorait.

— Alors, tout s'arrange, dit-il avec joie.

— Vous allez trop vite. Je conviens de mes torts, mais je demande encore si une entente complète est possible.

M. Decicé, prudemment, ne chercha pas à discuter ; il jugeait qu'une insistance de sa part serait maladroit. Gabrielle, qu'il voyait détendue, devait se diriger par son propre jugement vers une solution raisonnable que Thierry, dont il craignait de diminuer l'influence, avait certainement indiquée.

Il était sage, d'ailleurs, de redouter un recul en arrière si un froissement d'orgueil se produisait.

†

Madame Marie Bossel-Menoud et ses enfants ; Mesdemoiselles Alice, Rose, Jeanne, Yvonne, Léa et Denise, à Payerne ;
Madame et Monsieur Noël Bossel et leurs enfants, à Palézieux ;
Monsieur Alfred Bossel, à Payerne ;
Monsieur Louis Bossel, à Lieffrens ;
Monsieur et Madame Denis Bossel et leurs enfants, à Lieffrens ;
Monsieur Georges Menoud et ses enfants, à Vevey, Genève et Ursy ;
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léon BOSSEL

cafetier

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 26 octobre, après une courte maladie, chrétiennement supportée, à l'âge de 55 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Siviriez, le lundi 29 octobre, à 9 h. 30.

†

Monsieur et Madame Trezzini-Gaillard et leurs filles, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Gaudard-Gaillard, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Wœhrle-Gaillard et leurs fils, à Olten ;
Monsieur et Madame Genton-Gaillard, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Eugène Gaillard, à Genève ;
Monsieur et Madame Edouard Gaillard et leur fils, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Gobet-Gaillard et leurs enfants, à Bâle ;
Monsieur Charles Gaillard, les familles parentes et alliées, font part du décès de

Monsieur Charles GAILLARD

cordonnier

leur père, beau-père, grand-père, oncle et parent, décédé le 26 octobre, dans sa 81^{me} année, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à la chapelle de l'Hôpital des Bourgeois, lundi 29 octobre, à 7 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Nous avons le regret de faire part de la perte que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur le Dr Félix Hauptmann

professeur honoraire à la Faculté de Droit, ancien Recteur de l'Université

décédé à Bonn, le 24 octobre, à l'âge de 78 ans.

Requiem, le lundi 29 octobre, à 9 heures du matin, à l'église des Cordeliers.

Au nom de l'Université :
André Gigon, Recteur.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Louise NIEDEGGER

née Heimo

aura lieu le mardi 30 octobre 1934, à 8 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Monsieur Jean-Baptiste Niedegger et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes et sociétés qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

On demande un bon

Charretier

pour Noël, connaissant les machines agricoles. Vie de famille et gage selon entente.

S'adresser par écrit, à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15389 F.

A LOUER

tout de suite ou pour date à convenir, 1 bel appartement de 5 chambres, cuisine, dépendances et confort, entièrement remis à neuf. Prix modéré. S'ad. Etude Me Maxime Quartenoud, notaire, rue de Lausanne, 51, Fribourg. 15348

Dès lundi, 29 octobre

Grande vente réclame de Gands

Prix imbattables. Pour toutes les bourses. Le choix - La qualité - La confiance.

Maison Zurkinden, 7, Pl. de la Cathédrale
La plus ancienne maison de gants de la place



Ce soir et demain soir, à 20 h. 30

Demain dimanche : Matinée à 15 heures.

MADELINE RENAUD dans

Primerose d'après la célèbre pièce de Robert de FLERS et G. de GAILLAVET

avec
HENRI ROLLAN - GEORGES MAULOY
MARGUERITE MORENO
de l'émotion et de la gaieté !

Téléphone 1300

ROYAL

Ce soir à 20 h. 30

Demain :

Matinée à 15 h.

Soirée à 20 h. 30

Albert Préjean. — Danielle Darrieux.
dans une étincelante comédie

La crise est finie

Une musique extraordinaire, des chansons entraînantes que tous les orchestres joueront et chanteront cet hiver. Plus fort que « Il est charmant »

TEL. 7.14

Imprimerie St-Paul, Fribourg

ENVELOPPES AVEC et SANS IMPRESSION

Gros événement commercial

MORI

exposera dès aujourd'hui un immense assortiment de

TAPIS D'ORIENT

qu'il vient d'acheter directement dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Le merveilleux local de la PLACE DE LA GARE, 37, à FRIBOURG, semble trop petit pour contenir ce nouvel arrivage de tapis.

Tous ceux qui attendent cet événement sensationnel pour se fournir en tapis, trouveront comme toujours chez Mori les trois avantages réunis.

Choix énorme, qualité irréprochable, prix les plus bas

Voici un aperçu de quelques prix à peine croyables.

Nos	Désignation	Dimensions	Prix	Nos	Désignation	Dimensions	Prix	Nos	Désignation	Dimensions	Prix
50	Jordez	130 × 70	Fr. 20.—	63	Mossoul	179 × 103	Fr. 55.—	76	Sivas	305 × 205	Fr. 400.—
51	Afghan	310 × 257	» 300.—	64	Hamedan	218 × 148	» 120.—	77	Heriz	329 × 246	» 330.—
52	Heriz	331 × 228	» 270.—	65	Jordez	128 × 72	» 20.—	78	Jordez	322 × 208	» 125.—
53	Bereket	284 × 202	» 225.—	66	Tébriz	351 × 238	» 350.—	79	Sivas	299 × 197	» 350.—
54	Tébriz	318 × 210	» 340.—	67	Jordez	296 × 211	» 120.—	80	Jordez	183 × 73	» 20.—
55	Jordoz	318 × 207	» 120.—	68	Karadjé	135 × 100	» 35.—	81	Beloutch	150 × 90	» 40.—
56	Chiraz	310 × 216	» 250.—	69	Mossoul	169 × 103	» 45.—	82	Jordez	136 × 70	» 20.—
57	Hamedan	163 × 80	» 40.—	70	Jordez	304 × 205	» 120.—	83	Beloutch	142 × 80	» 35.—
58	Mossoul	182 × 94	» 50.—	71	Hériz	331 × 238	» 330.—	84	Jordez	180 × 92	» 30.—
59	Sivas	360 × 249	» 500.—	72	Beloutch	154 × 88	» 40.—	85	Hamedan	146 × 103	» 60.—
60	Kellim	286 × 184	» 65.—	73	Hamedan	131 × 78	» 35.—	86	Jordez	172 × 93	» 30.—
61	Beloutch	145 × 88	» 40.—	74	Karadié	136 × 100	» 35.—	87	Jordez	182 × 92	» 30.—
62	Jordez	284 × 217	» 120.—	75	Hamedan	128 × 82	» 35.—	88	Jordez	310 × 90	» 50.—
								89	Jordez	307 × 98	» 50.—

A signaler aussi, parmi nos récents arrivages, un grand choix de tapis chinois.

Voyez les vastes vitrines de la Place de la Gare, à Fribourg, et vous n'hésitez plus à profiter de cet arrivage sensationnel.

EXPOSITION MORI

Maison à Lausanne

PLACE DE LA GARE, 37, FRIBOURG

Samedi 27 octobre, dès 14 h. et 20 h. 30 du soir.
Dimanche 28 octobre, dès 14 heures et le soir.
(PROLONGATIONS)
Dans les salles du **TERMINUS**

GRANDE FÊTE D'AUTOMNE

organisée par l'

Union Instrumentale

Passez des moments agréables. 15384
Contribuez par votre participation à réorganiser une société musicale qui a un passé sympathique dans la vie fribourgeoise.

Pour la Toussaint

Grand choix de couronnes :
sapin et mousse d'Islande, dep. Fr. 2.—
Plantes de chrysanthèmes à partir de Fr. 1.50

Au Paradis des fleurs

Ig. Delley et fils.
Pérolles, 12
Tél. mag. 11.27
Etabl. 11.23
On porte au cimetière.

Vente de bois

L'Administration des forêts de la Ville et Bourgeoisie de Fribourg offre à vendre, par voie de soumission, aux conditions ordinaires, les bois ci-après :

Forêt :	Nombre de plantes	Volume au tarif I
Les bois seront rendus aux chemins forestiers :		
Fossé	3	14 32 m ³ .
Fossé	4	45 86 »
Verdillou	8	83 145 »
Pjament	17	39 49 » et 5 Weymouth 7 m ³
Pjament	19	56 130 » et 3 billes hêtre
Cydréz	7	84 136 » et 5 billes hêtre
Cydréz	8	51 83 »
Combes	11 ép.	19 » et 8 mélèzes
Grossholz (Alterswil)	4	77 132 »
Les bois seront rendus à port de camions :		
Verdillou	7	83 128 m ³ .
Verdillou	11 et 12	96 190 m ³ .
Bois des Morts	20	41 m ³ .
Courtepin	11	29 63 m ³ et 15 m ³ billons daillés.
Les Vannels (Ganterist) env.	180 m ³	en billons (rendus Sangerboden).
La Faye	8	55 100 m ³ .

Cubage sous écorce après abatage par le vendeur. Adresser les soumissions jusqu'au 8 novembre 1934, au soussigné. 15304
P. Vonderweid, insp. des forêts, Grand'rue, 4.

Dimanche 28 octobre

RECROTZON

à la Croix-Blanche

RIAZ

Orchestre « JULOT-MUSETTE »

Grande vente de meubles

à la VILLA LUSSY, à MONTREUX
Av. Nestlé - Près de la poste BON-PORT.
Mercredi 31 octobre et Jeudi 1er novembre 1934
de 9 h. du matin à midi, et de 1 h. à 6 h. du soir,
on vendra le mobilier suivant :

UNE SUPERBE CHAMBRE EN ACAJOU MARQUETÉE, avec grande armoire à glace, lit complet, coiffeuse, lavabo-commode et table de nuit, mobilier riche. — CHAMBRES A COUCHER à deux lits et à un lit. — Une SALLE A MANGER, chêne fumé. — Des chaises, canapés, divers fauteuils, tables petites et grandes, commodes, coiffeuse, lits en bois, tables à écrire, un secrétaire noyer, un gramophone-meuble, une MACHINE A COUDRE Singer à pieds. — Un lot de tapis usagés, une glacière, tables de nuit, etc., etc. — UN EXCELLENT PIANO NOIR, cordes croisées. — Un BUREAU-COMMODE sculpté. — SALON, bois chêne couvert gobelin. — JOLIE CHAMBRE laquée crème avec lit canné Ls. XVI, table de nuit et à ouvrage, coiffeuse-commode à 3 glaces, une bergère à coussin. — MEUBLES LOUIS XVI laqués gris, soit 1 grand canapé, une banquette, un fauteuil, une chaise-longue sculptée, 2 guéridons dessus marbre. — BIBLIOTHEQUE bois de rose marquetée, chiffonnier, 6 tiroirs marqueté, guéridons acajou, commode acajou ancienne, colonnes marbre, bergère, secrétaire et commode Empire ancien dessus marbre gris, table à jeux Ls. XV, lustres Empire, tableaux peints, tapis, un beau mobilier sculpté, pendules avec candélabres, glaces, chaises, fauteuils. Quantité d'autres meubles et objets divers. — Tout doit être vendu avant le 4 novembre.

Cokes Briquettes Houilles

Rom. STEINAUER S. A.

10, AVENUE DE LA GARE
Téléphone 9.52

Mazout Bois

Demandez-nous une audition des nouveaux

PHILIPS

Mod. 736 6 lampes Fr. 325.—
Mod. 638 A 6 lampes Fr. 400.—
Mod. 640 A 7 lampes Fr. 525.—

Facilités de paiement. — Rabais au comptant

chez **P. Favre & Fils** 27, rue de Romont Fribourg

Les cafés l'ARABE

pour les goûts les plus divers

depuis l'excellent café de ménage au mocca du fin connaisseur tous procurent à chacun une satisfaction sans pareille. Exigez la marque qui ne trompe jamais.

Paquet bleu écussons fribourgeois v. 1.60 ½ kg.
Paquet rouge v. 1.40 ½ kg.
Paquet jaune v. 1.60 ½ kg.
Paquet mauve v. 1.80 ½ kg.
Paquet vert v. 2.— ½ kg.
Paquet brun à prime v. 2.10 ½ kg.
Paquet bleu v. 2.30 ½ kg.
Paquet brun v. 2.50 ½ kg.
Paquet brun v. 2.50 ½ kg.
Paquet blanc v. 1.05 le paq. de 200 gr.

Café à primes fribourgeois avec prime : 1 service (dîner) en porcelaine de Langenthal.
Café du Brésil très économique, excellente qualité
Brésil & Salvador doux & aromatique
Mélange viennois le café des connaisseurs ; corsé & aromatique
Mélange de cafés fins de l'Amérique centrale
La qualité, la prime, font son succès
Mélange spécial le délicieux café des fêtes
Le café de luxe les cafés les plus fins, additionnés de MOCCA au parfum incomparable
Le MOCCA fin le café qui s'impose après tout bon repas
Café sans caféine conforme à la loi sur les denrées alimentaires

EIGENMANN, CHATTON & Cie

G. Eigenmann et Cie, succ. Fribourg.
Les cafés « l'Arabe » sont en vente dans plus de 500 magasins d'épicerie de la ville et du canton.

A VENDRE

un bon taurillon, beau manteau pie noire, primé en 1re classe, chez **Edouard CLERC, Vuisternens - devant Romont (Fribourg).**



Vente juridique

(Seconde enchère)

L'office des poursuites de la Broye exposera en mise publique, le 30 octobre 1934, à 14 h., au domicile de M. Bavaud Charles, feu Nicolas, à Montagny-les-Monts :

3 vaches, 3 génisses, 1 chien de garde, 20 poules, tabac au pendage, 1000 gerbes froment, 13,000 kg. foin, 4500 kg. regain, 6000 kg. paille, 35 m³ fumier, 2 chars à pont état de neuf, 1 char à ressorts, 1 caisse à purin, 1 caisse à gravier, 2 petits chars, 1 hache-paille, 1 charrue brabant, 1 buttoir, 1 faucheuse avec peigne à regain, 1 bêcheuse, 1 herse, 1 rouleau, 1 moulin à vanner, 1 cric, 4 grandes échelles, 1 romaine, 1 tas de bois bûché, 1 tas de fagots, 1 établi de menuisier, 5 tonneaux, râtaux, cordes, faux, fourches, chevaux, caisse, planches, etc., 1 desserte, 1 canapé.

La vente aura lieu à tout prix. Paiement comptant. P 15.383 F
Le préposé.

JULES SCHNEIDER
Etude de M. B. de Vevey, avocat
Place de la Gare, 10 Fribourg
s'occupe de travaux dactylographiques très soignés et de gérances ; celles-ci avec toutes les garanties de sécurité désirables. 15146

Personne

de confiance, recommandée, cherche place à Fribourg, dans petit ménage ou chez dame seule. Peut donner soins à malade. Ecrire : Mlle Dafflon, Grugères, 7555 B

Toujours chic habillé par **M. GEHRINGER-BOPP**
Tailleur diplômé
Arcades de la Gare Fribourg

Leçons

Arithm., algèbre, géométrie, trigonométrie et italien par monsieur diplômé. Répétitions, surveillance de devoirs à domicile. Prix minimes. Inscriptions et renseignements aux magasins « Corsets Elegants », rue de Lausanne, 70, de 1 h. ½ à 5 h. 15329

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE GENEVE

du mardi 30 octobre au dimanche 4 novembre 1934

au PALAIS des EXPOSITIONS

Demandez l'avant-programme donnant tous renseignements au SECRETARIAT du Concours hippique international de Genève, place des Bergues, 3, GENEVE.

Cimetière de Saint-Léonard

Les personnes qui désirent conserver les restes mortels de leurs parents défunts inhumés au cimetière de Saint-Léonard, pour lesquels la concession a été périmée dans le courant de l'année 1933 sont invitées à renouveler celle-ci d'ici au 1er décembre prochain. Faute de quoi, à teneur de l'article 46 du règlement, le monument sera enlevé et la tombe désaffectée.

TARIF :
Classe A) : Adultes inhumés en 1913 (20 ans), Fr. 120.—. Classe B) : Enfants de 5 à 12 ans, inhumés en 1918 (15 ans), Fr. 60.—. Classe C) : Enfants en dessous de 5 ans, inhumés en 1923 (10 ans), Fr. 30.—. P 15.381 F
La Direction du Cimetière.

Les Spécialités du Buffet du 27 octobre au 2 novembre

Samedi	Paupiettes de veau Niçoise. Riz Créole	3.—
Dimanche	Le Pigeon en Casserole	3.50
Lundi	Curry de veau à l'Indienne. Riz Pilaw	3.—
Mardi	Le ½ poulet à la crème Nouilles fraîches	3.50
Mercredi	Cannelonis à l'Italienne	2.50
Jeudi	Le Goulash Bourguignonne	3.—
Vendredi	La Sole au Chambertin Pommes Vapeur	3.—

TOUS LES JOURS :
Rable de lièvre à la crème 3.—
Civet de lièvre Chasseur 2.50

Fribourg Chs Mayer

M. FELCHLIN

12, Rue Grimoux Fribourg
MARCHAND - TAILLEUR
pour dames et messieurs
Coupe moderne.
Expérience à Londres et Paris.
Travail soigné. Prix modérés.
Englisk spoken — Man spricht Deutsch.

DROIT comme un I

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Très bas prix, dep. Fr. 13.50. Envoi à choix. R. Michel, art. sanitaires, Mercerie, 3, Lausanne.

JE DEMANDE
jeune fille
15-18 ans, pour s'occuper d'enfants de 2, 4 et 6 ans, petits gages. — Offres avec présentations et photo à Mme Dr Men-thonnoz, Oron. 15384

Travail à domicile

ouvrage à la main mod. Demandes immédiates à **Fischer & Co, Bâle.** 58015

Famille catholique demande 37260
JEUNE FILLE
se 16 à 18 ans, pr aider dans un ménage de campagne. Vie de famille. Faire offres avec présentations à Emile Folquet, à Collonge-Bellerive (Genève).

Pour vos **VÊTEMENTS** et **FOURRURES** la Maison de confiance

TIEFNIG

Fribourg, 11, rue de Romont, 1er. Tél. 6.23.
Vous habillera bien, à prix modérés.

Bois de chauffage
 La maison qui sert rapidement à domicile
 Prix avantageux
 Etablissements WINCKLER
 FRIBOURG - Tél. 15.70

A la salle du
Café-Brasserie des Tanneurs
 FRIBOURG
 Dimanche 28 octobre
 dès 15 heures
Grande fête d'ouverture
 BON ORCHESTRE Pas de ruban
 Se recommande. 15344
 G. GERBER-FLEURY.

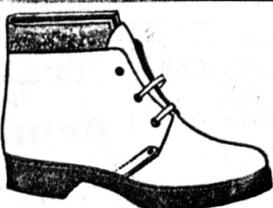
PÉPINIÈRES
BOCCARD FRÈRES
 PETIT-SACONNEX GENÈVE
 Arbres fruitiers et d'ornement
 Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces
 PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES
 Engrais et spécialités horticoles C.P.H.R.
 Téléphone 21 515 Catalogue franco

Auberge d'Autigny
 Dimanche, 28 octobre
CASSÉE-CONCERT
 Invitation cordiale. 15372
 Le tenancier.

Combustibles
 Houilles, Anthracite
 Cokes, Briquettes
 Charbons industriels
 Bois de chauffage
 Mazout
Menoud & Sieber
 Fribourg rue du Temple, 1
 Téléphone 3.66

Achats
 aux plus hauts prix du jour de chiffons, métaux, os, papiers et pneus Prix spéciaux en gros. 15371
 GLANDS, 10 kg. Fr. —.30; 100 kg. Fr. 3.50.
 Ch. Meuwly, Déchets en gros, La Glâne, Fribourg.
 Téléphone 6.14.

Pour l'ornement des tombes
 pour la **TOUSSAINT**
 vous trouverez un grand et beau choix de couronnes, croix, etc., chez
M. Léon ZYSSET
 route des Alpes (sous les Arcades), Fribourg


 Grand stock de **SOCQUES**
 en tous genres
 Derby, croûte, doublés feutre, baguette derr.
 Séries 22-26 27-29 30-35 43-46
2.85 3.40 4.— 4.90
haussures F. VONLANTHEN Fribourg
 Place du Tilleul Avenue de la Gare, 10
 (Maison Bâloise)

Derniers jours de souscription
VOYAGES EN PAYS DE FRIBOURG
 par **Louis Maillard**,
 inspecteur scolaire
 Préface de **M. Joseph Piller**,
 conseiller d'Etat
 Ouvrage richement illustré
 Superbes vues panoramiques
Scènes variées : Vie religieuse — Vie politique — Vie scolaire — Vie paysanne — Vie industrielle — Vie commerciale — Mœurs — Costumes
Photos du Tir fédéral
 L'ouvrage paraîtra le 20 novembre 1934
 Le prix de souscription du volume est de **Fr. 3.80**
On souscrit aux Librairies St-Paul
 Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Conférence avec film
 Mardi, le 30 octobre 1934
 à 8 h. 1/2 du soir
 à l'**Hôtel Suisse**, à Fribourg
 sur l'importance et le système économique des
Caisses de bâtisse et Libération de dettes
 Une occasion de s'informer à fond sur ce problème actuel. Entrée gratuite. 103-6

COBAC
 Agence générale
 pour le canton de Fribourg,
 Meyriez/Morat,
 Tél. 2.55

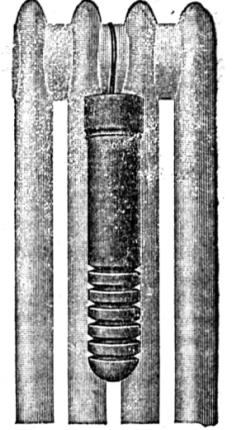
Chambres A COUCHER
 complètes, bois dur **Fr 755.—**
 à 2 lits, 2 tables de nuit
 Salle à manger complète bois dur **Fr 440.—**
 8 pièces
 chez **Ameublement Th. STRUB**
 Rue du Temple, 5

Occasion
 Automobile « Mathys »
 conduite intérieure 4 pl.,
 six cylindres, 12 chevaux,
 4 vitesses, 2 silencieuses,
 ayant coûté 10.000 fr., peu
 roulé et bien entretenue,
 à céder pour Fr. 2.300.—
 S'adresser **Paul P. Let**,
 rue J. Gachoud, 1, Fri-
 bourg. 15359

Auto-calorifère Affolter
 Réglage automatique par thermostat pour la température voulue. Ne se remplit que 1 à 2 fois par jour. Utilise entièrement le 90% du combustible. C'est le modèle le plus perfectionné existant actuellement.
 Fabricants:
 Affolter, Christen & Co. S.A. Bâle

Vente à Fribourg :
 Bregger, Zwimpfer et Cie,
 fer.
 Jules Chiffelle, fers.
 E. Wassmer, S. A.

ON DEMANDE à acheter
 un excellent piano d'occasion (instrument usagé exclu). 15365
 Ad. Gendre, Pompes Funèbres, avenue de la Gare.



Humidificateurs
 pour chauffages centraux.
E. Wassmer S. A.
 Fribourg. 47-22

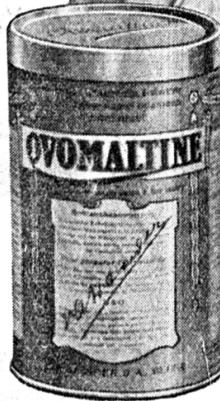
A VENDRE
 Immeuble massif, surface 2 X 450 m², avec petit logement. Convientrait pour entrepôt, garage, fabrique, etc. 14761
 S'adresser à Case postale No 226, Fribourg.

A louer
BEAUX LOCAUX
 en 3 pièces, avec chauffage au mazout, rez de chaussée, r. Fries, 7
 S'adr 2me étage 12883
 Prix Fr 1200

A vendre, à conditions très avantageuses,

Auto
 Chevrolet 1930, 6 cyl. cond. int., parfait état de marche. 15363
 S'adr. à **Marti**, Garage de la Tour Henri.

SOLDES
 (toutes marchandises)
 Fonds de commerce, etc. sont achetés au comptant aux plus hauts prix.
 S'adr. sous P 411-2 S, Publicitas, Sion.


Le soir, buvez du lait
 Nous autres Suisses, nous avons du lait frais excellent à profusion, si bien que nous ne savons pas l'apprécier. Il suffit que nous en soyons privés pendant quelque temps, pour que nous le préférions de beaucoup au mets le plus fin.
 Si, le soir, vous avez de la peine à vous endormir, buvez une tasse de lait avant d'aller au lit. En effet,
Le lait est une boisson de tout premier ordre, mais il est encore meilleur avec de l'Ovomaltine
 Vous serez étonnés, mais vous dormirez d'un sommeil réparateur. Le lait et l'Ovomaltine sont des produits suisses. Par conséquent, votre argent reste au pays, alors qu'en achetant des produits étrangers, vous appauvrissez l'économie nationale. Songez-y, car vous rendez service au pays tout entier en buvant du lait avec de

OVOMALTINE
 En vente partout en boîtes à 2 fr. et 3 fr. 60
Dr A. WANDER S.A., BERNE B 240

Mises de bois
 Les soussignés vendront en mises publiques, dans la forêt de **Moncor** (domaine du Bugnon) : **35 moules épicea**, bois préparé en automne 1933, ainsi que plusieurs **tas de bois sec**.
 Rendez-vous des mises le **mercredi 31 octobre**, à 1 h. 1/2, à la ferme du Bugnon, près Matran. 84-11
Weck, Aeby et Cie,
 banquiers, Fribourg.

Pendant la **Semaine Suisse**
Vélos CONDOR
 Jean Roggo, méc.,
 Réparations — Revisions de toutes marques
 Achetez les **Produits Suisses**
photos CONDOR
 Fribourg Pérolles, 55

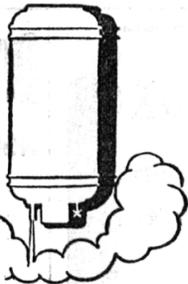
Acheter en confiance un chauffe-eau, c'est choisir la marque de toute sécurité

Cumulus

Nous produisons depuis peu un modèle de qualité encore supérieure: le boiler „Cumulus“ garanti de la rouille.

FR. SAUTER S.A., Fabr. d'appareils élect. BALE

Bureau technique de Genève, rue Diday, 12, Genève.



Docteur RYNCKI

Nouveau domicile
Boulevard de Pérolles 18

Premier étage
à 2 minutes de la gare
Entrées : Bd. de Pérolles et Route Neuve.
(Ascenseur) 15268

Georges Schaeffer

FRIBOURG : Criblet, 13-15 BULLE : Grand'rue, 232

Chauffages centraux
Installations sanitaires
Laiteries et fromageries à vapeur
Brûleurs automatiques à mazout

Bureau technique : Projets et devis sur demande

Maison de confiance établie sur la place depuis plus de 22 ans et ayant exécuté dans le canton les installations de chauffages centraux les plus importantes. Plus de 32 ans de pratique et d'expérience dans la branche.

BANDAGES HERNIAIRES

ATELIER MECANIQUE

On offre à vendre, dans le district de la Glâne, un atelier de construction mécanique bien outillé et indépendant. 15199

Excellente situation à la bifurcation de 3 routes cantonales.

Pour tous renseignements, s'adresser à

F. Dupraz, notaire, Romont.

BANDAGES HERNIAIRES

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. Germond, sellerie, Payerne.

Une langue étrangère

en 30 leçons par correspondance ou en 2 mois ici, à Baden. En cas d'insuccès, restitution argent. Diplôme commerce, langues. Préparation maturité. 608
Ecole Tamé, Baden 9.

Nous faisons don à 6000 personnes

d'une crème de beauté recommandée par les médecins

Vous qui mettez du prix à posséder un teint pur et frais, à paraître jeune et à garder votre beauté jusqu'à l'âge le plus avancé, écrivez-nous sans retard.



Nous vous enverrons gratuitement, sans autres frais pour vous, un tube de notre spécialité :

La Crème Marylan (produit suisse)

Préparée selon les meilleurs principes scientifiques, notre crème Marylan représente un des produits les plus considérés pour conserver un beau teint.

Par son emploi régulier, toutes les impuretés de la peau disparaissent en peu de temps. Notre crème vous rend de

5 à 10 ans plus jeune

Même un teint bien mal ménagé par l'emploi de fards ou d'autres substances nuisibles, reprendra son attrait et sa beauté, si la crème Marylan y est appliquée judicieusement.

Elle est en vente en boîtes aux jolis décors renfermant, soit un grand tube de crème Marylan, produit inaltérable, au prix de Fr. 4.—, ou un demi-tube de la même qualité, à Fr. 2.50.

Découpez donc le bon imprimé ci-dessous et envoyez-nous le encore aujourd'hui en nous donnant votre adresse exacte.

Etablissement Marylan, Goldach-St. Gall 102

BON : Etablissement Marylan, Goldach-St-Gall 102. Envoyez-moi sans frais et franco un tube-échantillon de crème Marylan.

Pour l'hiver

Des couvre-pieds et édretons, grand choix à des prix imbattables. Apportez-moi vos déchets de tricots, je les fais carder et je vous fais les plus beaux couvre-pieds à des prix modérés. Faites aussi transformer vos vieux duvets en couvre-pieds. Couvertures de laine bon marché.

W. B O P P, ameublements

Rue du Tir, 8, Fribourg 2-23

AVIS

aux Architectes, Maîtres-couvreurs et Entrepreneurs du Canton de Fribourg

Messieurs,

Veillez prendre note que nous avons pris la décision de vous livrer, dorénavant, nos produits directement.

Nous sommes à même de vous livrer franco station ou franco chantier.

En cas de besoin, demandez prix et catalogues.

Tuilerie Passavant-Iselin & Cie, S. A., Bâle/Allschwil
Tuilerie mécanique Laufen, Laufen.

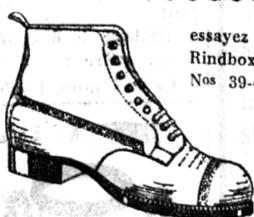
Dimanche 28 octobre, à 20 heures

Au café du Chamois VILLARS-SUR-GLANE

Grand loto-concert

Invitation cordiale. 15352
La Société de chant.

Dans votre intérêt



essayez notre jolie bottine Rindbox, 2 semelles Nos 39-46, cédée à

8.80

Au Sabot d'Argent

Dupasquier, 22, r. de Romont, Fribourg

Avez-vous besoin d'argent pour achats de tous genres, prêts et libérations de dettes ?

PRETS

Si oui, adressez-vous en toute confiance à Kregelda - Coopérative, Zurich, Gerechtigkeitsgasse, 25, qui vous fera un prêt aux meilleures conditions.

Timbre de réponse, 40 centimes s. v. p.

L'étude de Me Jean Marmier

Docteur en droit

AVOCAT

est transférée à FRIBOURG

Grand'Rue, 14. — Téléphone 2.44 (Anciens locaux de la Cie d'ass. incendie Helvétia)

Bureau à Estavayer-le-Lac : Consultations : tous les mercredis. 141 38

Vente juridique d'immeubles

Mardi 27 novembre 1934, à 14 heures, à la salle du tribunal, Maison de justice à Fribourg, l'office vendra les immeubles suivants, dépendant de la faillite de Léonard Mottas, agriculteur, à Ponthaux :

1er lot

Art. 62, 103, 104, 105, 106, 107, 141, 142, 143, 144, 154, 185, 204, 417 et 449 de Ponthaux, A la Gramaz, nos 25, 25a et 67 habitation, cave, grange, écuries, remise, grenier, bûcher, étable à pores et four, Au Chalosy, nos 42, 42a et 42b, grange à pont, écuries, four, remise, atelier, places, jardins, prés, champs et bois de 117,736 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 107,587.—

2me lot

Art. 133, 137 et 442 de Ponthaux, prés et bois de 26,676 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 4452.—

3me lot

Art. 424 et 426 de Ponthaux, prés et champs de 21,208 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 6135.—

4me lot

Art. 147 de Ponthaux, prés et champs de 46,836 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 11,567.—

5me lot

Art. 438 de Ponthaux, droit de source sur l'art. 395.

6me lot

Art. 346 et 385 de Ponthaux, prés et champs de 7,645 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 1.849.—

7me lot

Art. 175, 181, 182, 183 et 189 de Noréaz, champs et bois de 95,773 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 25,858.—

8me lot

Art. 178 de Noréaz, bois de 1878 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 178.—

9me lot

Art. 174 de Noréaz, pré de 4584 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 1.238.—

10me lot

Art. 186 de Noréaz, champs de 6,963 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 2,089.—

11me lot

Art. 206 de Noréaz, champs de 13,229 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 2,099.—

L'adjudication sera donnée par lots, éventuellement en bloc. Estimation totale : Fr. 162,100.—

Office des faillites de la Sarine.



SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER

fondée sur la mutualité en 1826

Assurances contre :

l'incendie

le chômage et la perte des loyers résultant d'incendie

le vol avec effraction

le bris des glaces

les dégâts des eaux

Assurances combinées

contre l'incendie, le vol avec effraction, le bris des glaces et les dégâts des eaux

Agences de district pour le canton de Fribourg :

- | | |
|------------------|---|
| Fribourg | : Xavier Thalman, rue de Romont 2, Tél. 407 |
| Bulle | : Félix Giasson, rue de Gruyères, Tél. 304 |
| Romont | : Fernand Ruffieux, Grand'rue 138, Tél. 106 |
| Estavayer-le-Lac | : Calixte Bovey, Tél. 63042 |
| Morat | : Curt Hänni, Tél. 104 |

Sous-agents dans toutes les localités.

On placerait, de préférence à la campagne,

un homme

de 37 ans, atteint de trouble mental, cependant apte à travailler. Conditions selon entente.

S'adresser sous chiffres P 15306 F, à Publicitas, Fribourg.

Décorateur-étalagiste dipl.

se recommande pour tous les étalages de vitrines, ainsi que l'exécution d'affiches et d'étiquettes.

M. Georges CHOPARD

Rue de l'Industrie, 2 Fribourg

28 octobre
Hôtel de la Tête Noire
20 h. 30

Grand LOTO

en 6 séries

Invitation cordiale.
Club-Patinage.

N'employez contre le

goître

gros cou, glandes, etc., que notre friction anti-goitreuse "Strumasan" qui guérit les cas même anciens et invétérés. Complètement inoffensive. Succès garanti. Nombreuses attestations. Prix du demi-flacon : Fr. 3.— ; 1 flacon : Fr. 5.—.

Expédition immédiate : Pharmacie du Jura, Bienne.

LOCATION REPARATIONS de

MACHINES A ECRIRE PAPERIE

J. LABASTROU

54, rue de Lausanne Fribourg 97-1

Automobilistes - Attention !

Samedi 27 octobre, de 14 à 16 heures, au

GARAGE DU TEMPLE

M. Gremaud

Rue du Temple Fribourg

vous pourrez faire un essai sans engagement

de la

NOUVELLE VOITURE

Mercédès-Benz

Ne coûte que Fr. 5.000.—

7 CV 9 CV 10 CV

construite avec les derniers perfectionnements de la technique moderne.

Reprise de toutes marques de voiture.

Nous recevons des dépôts sur
Obligations à 4 %, fixes de 3 ans et plus.
Comptes de dépôts, 3 1/4 % - 3 3/4 %

Ouverture de crédits — Escompte d'effets

Banque Coopérative Suisse

Siège de Fribourg : Place de la Gare

CAPITAL & RESERVES : Fr. 22.000.000.—

St-Gall, Zurich, Bâle, Genève, Appenzell,
Au, Brigue, Fribourg, Martigny, Olten,
Rorschach, Schwyz, Sierre, Widnau.

Grande vente de chevaux



sortant du service militaire, dès
lundi matin, 29 octobre
Location, hivernage

Fernand Lob

19, avenue de Rome, FRIBOURG

D^r OBERSON, Fribourg

Nouveau domicile : Pérolles 10
2^{me} étage

reçoit le matin, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2
l'après-midi, de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2
et sur rendez-vous, tous les jours,
sauf le dimanche 14326

Almanachs pour 1935

Procurez-vous

L'Almanach catholique de la Suisse française

avec calendrier très complet, la liste des foires et des marchés suisses et étrangers, des articles et contes très captivants et richement illustrés.
Prix : Fr. 0.90 l'exempl.

Nous pouvons en outre fournir les almanachs suivants :

- Almanach catholique du Jura
- Almanach de la Revue du Rosaire
- Almanach de Notre-Dame du Sacré-Cœur
- Almanach du Propagateur des trois « Ave Maria »
- Almanach du Petit Propagateur des trois « Ave Maria »
- Almanach franciscain
- Almanach du Pèlerin
- Almanach du Croisé
- Almanach des Mères chrétiennes
- Almanach de la Famille laborieuse
- Almanach des Petits Amis de l'Enfant-Jésus
- Almanach populaire du curé Kunzli
- Almanach Jean-Louis
- Almanach du Conteur vaudois.
- Mon Almanach

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Produit suisse

Songez à L'ARGENT

que vous économisez en employant le merveilleux appareil



FIGARO

BREVETE

Celui-ci vous aiguise d'une façon parfaite rasoirs et lames pour appareils de sûreté.
Démonstration gratuite. Toute personne désirant faire un essai peut nous envoyer une lame usagée qu'on aiguise gratuitement avec le fameux FIGARO.
Veuillez s. v. pl. joindre à l'envoi un timbre de 30 ct. Prix de l'appareil seulement Fr. 5.75

Maison ALEX

COIFFEUR DE LA GARE, FRIBOURG

Pour la

Toussaint



Nous vous offrons un très grand choix en

- Chapeaux
- Chemises
- Cravates
- Chaussettes
- Gants
- Echarpes
- Pullovers
- Gilets
- Parapluies, etc.

à des prix très avantageux
Magasin spécialisé dans tous les Articles de Mode pour Messieurs

ADLER

FRIBOURG Rue de Lausanne, 45

A VENDRE

1. Une belle parcelle de terrain à bâtir dans nouveau quartier ;
2. une remise d'environ 50 m² couverte en tuiles, à enlever de suite. S'adresser sous chiffres P 15319 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

tout de suite ou date à convenir, 1 APPARTEMENT de 5 belles chambres et 1 de 7-8 chambres et dépendances, entièrement rénovés, salle de bain, eau chaude, chauffage central, dans quartier tranquille et bien ensoleillé, jardin potager et jardin d'agrément, garage. 15005
S'adresser : Route de Villars, No 5, 1^{er} étage.

Visitez

tous les lundis de 14 à 19 heures

Hôtel Suisse FRIBOURG

LES

Fourrures

Garanties

SCHMID FILS

NEUCHÂTEL

Les vêtements coupe impeccable

Les renards de toute provenance

Les cols, garnitures etc

Les Pelleteries les plus modernes

Choix superbe de première qualité.

Maison de confiance Fondée en 1870.

WEISSENBACH NOUVEAUTÉS

Notre choix de **Manteaux d'Hiver** est complet.

Nos marchandises sont de toute première qualité. Adressez-vous au spécialiste.

Manteaux tailleur et sport de 65.— à **52.—**

Manteaux habillés garnis de fourrure de 110.— à **78.—**

Manteaux riches garnis de fourrure ; Agneau des Indes - Astrakan, etc. de 195.— à **125.—**

ROBES d'après-midi en laine
Tissus jersey
Fr. 25.- 35.- 45.- 52.- etc.

Nous attirons votre attention sur nos **ATELIERS de COUTURE** **ROBES et MANTEAUX** sur mesure, avec essayages.

Rayon des TISSUS.

Tissus couture, pure laine, pour Manteaux larg. 140 cm. toutes les teintes de la saison et tous les genres. de 16.— à **9.75**

- Crêpe marocain p^r robes Fr. 2.75
- Crêpe sablé » » 4.90 et 6.50
- Crêpe de Chine » 1.65, 1.95, 2.60, 2.90, etc.

Toutes les soieries, dans les plus beaux coloris

CAFE-RESTAURANT

Le Cercle paroissial d'Attalens met en soumission la desservance de l'établissement qu'il possède, à Attalens, comprenant café-restaurant. Entrée au 15 décembre 1934.

Des formulaires de soumission peuvent être demandés au secrétaire soussigné du Cercle paroissial d'Attalens.

Pour visiter l'établissement et pour renseignements, s'adresser au président du Cercle, M. Paul Savoy, à Attalens.

Les soumissions sont à déposer auprès du président jusqu'au 10 novembre 1934, au plus tard. 15133

Attalens, le 6 octobre 1934.

Par ordre :

Le secrétaire, Louis Savoy, notaire, Romont.

FIANCES



Achetez vos alliances à la Maison spéciale
H. Vollichard - Egger
Pont-Muré, 155. 62-1
Grand choix alliances or contrôlé, sans soudure depuis Fr 12 gravées gratuitement tout de suite

Assurance maladie et accidents. Mettez-vous à l'abri des soucis matériels qu'entraîne la maladie, en vous affiliant à la

Société suisse de secours mutuels HELVETIA

(Reconnue par la Confédération 173,000 membres — 472 sections dont 55 en Suisse romande Réserves 6 1/2 millions)
qui vous offre toutes possibilités dans ce domaine.
La plus vaste institution de ce genre en Suisse. S'adresser aux comités des sections de Bulle (Wolfender, coiffeur, rue de Gruyères) ; Broc (Rossi, Rue du Tir) ; Fribourg (Rue Fries, 3, Pérolles) ; Morat (M. Sommer, empl. C. F. F.) ; Romont (M. Prélaz, maréchal, à Rue). 14637

CHAUFFAGE CENTRAL

aux meilleures conditions adressez-vous à la maison

Albin BAERISWYL & Cie
Pérolles, 69 Tél. 15.65

Chauffages centraux de tous systèmes — Installations sanitaires — Brûleurs à mazout — Laiteries et fromageries à vapeur — Chauffage d'églises — Transformations — Réparations Bureau technique. Projet et devis sans frais ni engagement